



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
(UAC)

INSTITUT DE GEOGRAPHIE, DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE
L'ENVIRONNEMENT
(IGATE)

MASTER INTEGRATION REGIONALE ET DEVELOPPEMENT
(MIRD)

MEMOIRE DE MASTER II

OPTION : DEVELOPPEMENT LOCAL

**ENTREPRENARIAT EN CONSEIL POUR LA
MOBILISATION DES RESSOURCES POUR LE
FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT LOCAL
DANS LA COMMUNE ATHIEME**

Réalisé par:

G. Félicien A. GBEGNON

Sous la direction de :

Prof. Euloge OGOUWALE

Professeur Titulaire (DGAT/FASHS/UAC)

Membres du jury

Président et Rapporteur : Prof. Euloge OGOUWALE

Examineur: Dr Cyr Gervais ETENE

Examineur : Dr Gibigaye MOUSSA

Soutenu le 25/02/2019

Mention Bien

Sommaire

Dédicace	3
Sigles et acronymes	4
Remerciements	5
Résumé	6
Abstract	6
Introduction	7

CHAPITRE I ETAT DE CONNAISSANCES, CLARIFICATION DES CONCEPTS, PROBLEMATIQUE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE

1.1. Etat des connaissances	9
1.2. Clarification des concepts	12
1.3. Problématique.....	14
1.4. Approche méthodologique	18

CHAPITRE II STRATEGIES DE MOBILISATION ET DE FINANCEMENT DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT INITIES ET REALISES DANS LA COMMUNE DE ATHIEME

2.1. Situations géographique et administrative de la Commune de Athiémé	25
2.2. Facteurs du développement dans la Commune de Athiémé	27
2.3. Stratégies de mobilisation et de financement des projets de développement initiés et réalisés dans la Commune de Athiémé	35
2.4. Stratégies de mobilisation des ressources et de financement des infrastructures socio-communautaires	38

CHAPITRE III CONTRAINTES LIEES AU FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT LOCAL ET ENTREPRENARIAT EN CONSEILS POUR LA MOBILISATION DES RESSOURCES DANS LA COMMUNE DE ATHIEME

3.1. Modes de gestion des infrastructures socio-communautaires	47
3.2. Contraintes liées au financement des projets de développement de la Commune de Athiémé	49
3.3. Entreprenariat en conseils pour la mobilisation des ressources dans la Commune de Athiémé	51
3.4. Fiche du projet d'insertion professionnelle	56
Conclusion.....	61
Bibliographie.....	63
Liste des figures	68
Liste des tableaux	68
Liste des photos et des planches.....	68
Annexes.....	69
Table des matières	73

Dédicace

A :

- mon feu père DOSSA GAKPE Gbégnon et ma mère Marie SEWAGOUI pour tous les sacrifices consentis en ma faveur jusqu'à ce niveau. Recevez ceci en guise de reconnaissance des efforts quotidiens fournis ;
- ma femme Yvette G. HOUNNOU pour son soutien moral et surtout financiers.

Sigles et acronymes

ADV	: Association de Développement Villageoise
AFVP	: Association Française des Volontaires du Progrès
CENAP	: Centre National d'Agro-Pédologie
CTB	: Coopération Technique Belge
ENAM	: Ecole Normale d'Administration et de la Magistrature
FADEC	: Fonds d'Appui au Développement des Communes
FLASH	: Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines
INSAE	: Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
MARP	: Méthode Accélérée de Recherche Participative
MCL	: Maison des Collectivités Locales
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PAPDC	: Projet d'Appui aux Plans de Développement Communaux
PDM	: Plan de Développement Municipal
PDC	: Plan de Développement Communal
PNDC	: Plan National de Développement des Communes
PNDCC	: Projet National d'appui au Développement Conduit par les Communautés
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PTF	: Partenaires Techniques et Financiers
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitation
UCP	: Union Communale des Producteurs

Remerciements

Le présent document est le fruit de plusieurs échanges et de soutiens de diverses personnes à qui je dois exprimer ma reconnaissance sachant que ces quelques lignes ne suffisent pas pour rendre compte des efforts fournis en ma faveur.

Je témoigne mes profondes gratitudee à Monsieur Euloge OGOUWALE, Professeur Titulaire au Département de Géographie et Aménagement du Territoire (DGAT) de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales (FASHS), qui a accepté diriger ce mémoire malgré ses multiples occupations.

J'adresse aussi mes reconnaissances à tout le corps professoral du DGAT et à toute l'équipe de travail du Professeur Euloge OGOUWALE pour la qualité de l'enseignement reçu, l'encadrement et le suivi rigoureux.

Je formule mes mots de reconnaissance aux honorables membres du jury, pour avoir accepté améliorer la qualité scientifique de ce document de par leurs observations et remarques qui d'ores et déjà seront prises en compte de façon méthodique et minutieuse.

Mes remerciements à tous les doctorants et aînés scientifiques; je veux nommer Docteur Akibou AKINDELE, Fidèle MEDEOU, Barnabé HOUNKANRIN et Mathieu C. LANOKOU pour leurs contributions et la fraternité qui ont caractérisé nos relations.

Je ne saurais oublier toutes les autorités communales de Athiémé pour m'avoir permis de recueillir des données utiles à mon document.

Je sais gré à tous mes frères et sœurs de la famille GBEGNON ainsi qu'à tous mes amis pour leurs soutiens moraux et les agréables moments d'échanges fructueux passés ensemble.

A tous, infiniment merci !

Résumé

Avec l'avènement de la décentralisation et la gouvernance locale, les populations ont été responsabilisées pour faire face au développement de leur localité. La présente recherche est d'étudier l'entrepreneuriat en conseil pour la mobilisation des ressources pour le financement du développement dans la Commune de Athiémé.

L'approche méthodologique adoptée consiste en une recherche documentaire et en des enquêtes en milieu réel. Les données sur les modes de financement et les réalisations issues des microprojets de développement ont été collectées. Le traitement des données et l'analyse des résultats a été possible grâce à l'utilisation du modèle d'analyse SWOT.

Les résultats obtenus révèlent que les stratégies de financement à la base dans la Commune de Athiémé sont de deux types à savoir le financement local et le financement extérieur. En effet, la réalisation des infrastructures sociocommunautaires dans la Commune de Athiémé est assurée, à 89 % par l'apport financier de l'Etat et les partenaires techniques et financiers. Quant à la contribution des populations locales, elle s'élève à environ 8 %. Les fonds collectés sont destinés à la réalisation des infrastructures scolaires, de marchandes, sanitaires, etc. Cependant, la mobilisation de ces ressources est confrontée à des contraintes au nombre desquelles l'incivisme fiscal, l'état défectueux des routes, la mauvaise gestion des ressources financières et des infrastructures. A ces contraintes sont proposées des mesures correctives pour aussi bien la mobilisation des ressources que pour leur bonne gestion en vue du développement de la localité.

Mots clés : Athiémé, entrepreneuriat, ressources financières, développement local, stratégies de financement.

Abstract

With the advent of decentralization and local governance, people were empowered to cope with the development of their locality. This study exposes different endogenous financing of community development strategies in the commune of Vishnu.

The methodological approach adopted consists in a literature search and investigations in the real world. Data on funding and the achievements of development micro-projects have been collected. The processing of the data and the analysis of the results was possible through the use of SWOT analysis model.

The gotten results reveal that the strategies of financing to the basis in the commune of Athiémé are of two types to know the local financing and the outside financing. Indeed, the realization of the infrastructures socio-communautaires in the commune of Athiémé is assured, to 89 % by the financial contribution of the state and the technical and financial partners. As for the contribution of the local populations, she/it rises to about 8 %. The collected funds are destined to the realization of the schools infrastructures, of the markets, of the sanitary, etc. However, the mobilization of these resources is confronted to constraints to the number of which the fiscal incivisme, the deficient state of the roads, the bad management of the financial resources and infrastructures. Some corrective measures are proposed to these constraints for as well the mobilization of resources that for their good management in view of the development of the locality.

Key words: Athiémé, entrepreneuriat, ressources financières, local development, financing strategies.

Introduction

La mise en œuvre de la décentralisation, qui vise le relèvement du niveau de vie et du bien-être des populations à la base, a donné ainsi l'occasion aux forces vives locales de mettre en commun leurs initiatives et leurs efforts pour assurer l'autopromotion et le développement local durable (MCL, 2000 ; PNUD, 2006). Le développement local est une possibilité de réduire l'emprise et les incidences de la pauvreté au sein des communautés décentralisées. Ce processus permet à plusieurs acteurs d'intérêts divergents ou convergents de se mobiliser et d'unir leur force pour un seul et unique but : le développement (Ogouwalé, 2002 et Fassassi, 2016).

Le Bénin tout comme les autres pays de l'Afrique de l'Ouest s'est engagé dans des réformes de décentralisation qui favorisent une meilleure gestion de proximité des affaires publiques d'intérêt local (Ogouwalé, 2002 ; Dady, 2010). En effet, l'exercice de la démocratie à la base à travers la décentralisation, est devenu une réalité depuis l'installation des premiers conseils communaux en février 2003. La décentralisation est en effet le système d'administration qui permet à une collectivité humaine de s'administrer elle-même sous le contrôle de l'Etat en la dotant de la personnalité juridique, d'autorité et de ressources propres (Tognon, 2013).

Avec l'avènement de la décentralisation et la gouvernance locale, les populations ont été responsabilisées grâce à l'autonomie de gestion socio-économique et incitées à prendre des initiatives et à les mettre en œuvre tout en s'appuyant essentiellement sur des moyens locaux (humains et financiers) selon Dangnon (2007). Ainsi, mobiliser et gérer les ressources financières constituent dès lors des piliers de l'action des collectivités locales pour un développement durable, orienté sur la fourniture des services de bases de qualité et l'amélioration des conditions de vie des citoyens communaux (Dady, 2010).

Le problème majeur qui se pose aux Etats africains qui ont opté pour la décentralisation, notamment le Bénin, est, sans aucun doute, celui du financement du développement des collectivités locales (Ametonou, 2009). Il se pose aussi, le problème de la survie des Communes, de leur capacité à financer leur propre développement selon la loi N°97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des Communes en République du Bénin, articles 186 et 187.

Dans la Commune de Athiémé tout comme certaines des autres communes du Bénin, les populations initient ou accompagnent certains projets de développement soit par l'apport de la main d'œuvre ou des participations financières. Cette expérience du développement à la base qui trouve un plein succès par la satisfaction des attentes des uns et des autres, mérite d'être étudié en vue d'être amélioré.

La présente recherche se veut une contribution à une meilleure connaissance des initiatives de développement prises par les populations de la Commune de Athiémé. La mise en place, l'organisation et le bon fonctionnement du développement local induisent l'entrepreneuriat en conseil. Le présent document est structuré en trois (3) chapitres.

Le premier chapitre expose l'état des connaissances, la clarification des concepts, la problématique et l'approche méthodologique.

Le deuxième chapitre aborde les stratégies de mobilisation et de financement des initiatives de développement socio-communautaires dans la Commune de Athiémé.

Le troisième chapitre présente les contraintes liées au financement du développement local, ainsi que l'entrepreneuriat en conseils pour la mobilisation des ressources dans la Commune de Athiémé.

CHAPITRE I

ETAT DE CONNAISSANCES, CLARIFICATION DES CONCEPTS, PROBLEMATIQUE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE

Le chapitre est consacré à l'état de connaissances, la clarification des concepts, la problématique et la démarche méthodologique.

1.1. Etat des connaissances

Plusieurs travaux scientifiques ont porté sur la mobilisation des ressources et le financement du développement local au cours de ces dernières décennies.

Le concept d'économie locale qui aide à comprendre et à faire comprendre comment fonctionne et évolue réellement la société locale (les ménages, les opérateurs économiques, les institutions etc.), abordé par PDM (2001) a indiqué les voies et moyens par lesquels les entités locales peuvent engager un processus de développement autonome (Essoun, 2016). En abordant la question des stratégies de développement, MCL (2000) et Sawadogo (2001) ont souligné l'importance de la participation des populations à la base dans les actions de développement. Selon ces auteurs, l'amélioration des conditions de vie des communautés à la base est fortement tributaire de leur capacité à innover, à prendre part aux initiatives de développement et à la gestion des infrastructures socio-économiques pour booster la pauvreté et conduire à un développement harmonieux du territoire.

Les travaux de Sawadogo (2001) et Le Municipal (2006) ont mis en évidence la participation communautaire dans les actions de développement. Ils ont souligné que l'amélioration progressive des conditions de vie des communautés à la base est fortement tributaire de leur capacité à innover, à prendre part aux initiatives de développement et à la gestion des infrastructures socio-économiques.

Maman (2000) et Hassane (2004) ont quant à eux affirmé que le développement local doit se fonder en priorité sur les capacités endogènes de production d'un

territoire c'est-à-dire la mise en valeur des spécificités et ressources locales. Cette stratégie implique d'après ces auteurs une intégration des collectivités locales dans les échelons spatiaux supérieurs car, la question de développement endogène est une stratégie nationale pour la croissance et la réduction de la pauvreté selon ces auteurs.

Dans le même ordre d'idées, Moyédé (2011) a montré qu'à Pobè les groupements de femme jouent un rôle important dans la lutte contre la pauvreté. Elles participent aux actions de développement grâce aux gains récoltés des activités génératrices de revenus, notamment la transformation des noix de palme en huile rouge, la transformation du manioc en gari et la production, l'achat et le stockage du maïs.

Chabi (2011), pour sa part, a montré que le développement local implique plusieurs acteurs notamment l'Etat central et ses institutions déconcentrées, les collectivités locales et les coopérations décentralisées, les partenaires techniques et financiers. Pour l'amélioration des conditions des communautés à la base, le Municipal (2006) estime qu'elle est fortement tributaire de la capacité d'innovation des populations locales de même que leur esprit d'initiative et de gestion des infrastructures socio-communautaires.

Quant à Ogouwalé (2002), il souligne que dans l'Arrondissement de Kilibo, les stratégies de financement local vont de la mobilisation des populations bénéficiaires à travers des séances de sensibilisation et de l'utilisation rationnelle des recettes générées par l'exploitation des voies en passant par le montage de projets de développement cohérents et pertinents. A cela s'ajoutent des cotisations, des souscriptions méthodiquement levées et les mécanismes élaborés pour amener les populations à fournir des matériaux de construction (bois de teck, gravillons, eau, sable fin, etc.). L'auteur a également abordé les modes de gestion des infrastructures socio-communautaires. Il réalise que deux variantes, que sont la régie autonome et la régie intéressée, sont globalement élaborées par les populations, notamment les acteurs potentiels du développement de l'Arrondissement de Kilibo.

Selon Dady (2010), les populations de la commune de Sô-Ava participent au développement de leur localité. En effet, elles initient et financent certains projets par des souscriptions volontaires face au faible niveau de recouvrement des recettes. Des actions concrètes et visibles en matières de besoins en santé, éducation, infrastructures routières et autres ont été réalisés et gérés par les communautés à la base. Mais ces initiatives sont peu suivies pour favoriser leur durabilité.

Par ailleurs, Akobi (2009) estime dans le contexte de la mobilisation du financement du développement local que le problème n'est pas surtout la pauvreté monétaire mais plutôt la pauvreté mentale. Il est urgent donc, pour l'auteur, d'opérer un changement de mentalité de la part des populations à la base pour faciliter la mobilisation des ressources destinées au développement local et par conséquent à leur épanouissement.

Selon Tognon (2013), la vision « Bénin Alafia 2025 » est que le Bénin devienne à l'horizon 2025 un pays phare, un pays bien gouverné, uni et de paix, à économie prospère et compétitive, de rayonnement culturel et de bien-être social. Mais pour avoir une économie prospère et compétitive, il faut absolument une croissance économique forte, une amélioration des recettes fiscales et douanières. En conséquence, les populations à la base ont l'obligation d'œuvrer pour une meilleure mobilisation des ressources financières afin de développer leur localité respective et permettre l'atteinte des objectifs fixés pour le Bénin à l'horizon 2025 (Tognon, 2013).

Vachon (1993), en définissant le concept de développement local estime que le défi le plus important du développement local, c'est sa capacité à changer les mentalités, à passer des mentalités d'échecs et d'assistés à des mentalités d'acteurs sociaux et économiques, à des mentalités de créateurs. L'auteur a mis l'accent surtout sur les avantages du développement local nés d'une révolution mentale opérée chez les acteurs pour améliorer leur condition de vie. Ainsi, une

révolution mentale effectuée surtout au niveau des populations à la base sur l'enjeu du concept de développement local permettra une meilleure mobilisation des ressources dans les communes et par conséquent favorisera la prospérité de ladite localité.

Pour l'essentiel, les différents ouvrages ont abordé de façon générale la question de la mobilisation des ressources et financement du développement local, ainsi que la gestion des infrastructures à caractère public dans plusieurs localités du Bénin. Mais l'entrepreneuriat en conseil pour la mobilisation des ressources pour le financement du développement local dans la Commune de Athiémé n'a pas encore fait l'objet d'une étude.

Dans le but de faciliter la compréhension du présent mémoire, certains concepts clés sont clarifiés.

1.2. Clarification des concepts

La clarification des mots clés est faite en partant du langage admis par la communauté scientifique et en tenant compte du contexte local.

Entrepreneuriat : C'est la fonction d'une personne qui mobilise et gère des ressources humaines et matérielles pour créer, développer et implanter des entreprises (Belhaj et *al.*, 2008). L'entrepreneuriat peut se définir comme une activité impliquant la découverte, l'évaluation et l'exploitation d'opportunités, dans le but d'introduire de nouveaux biens et services, de nouvelles structures d'organisation, de nouveaux marchés, processus, et matériaux, par des moyens qui, éventuellement, n'existaient pas auparavant (Pesqueux, 2011 cité par Akpakoun, 2016). Dans le cadre de cette recherche, l'entrepreneuriat désigne l'activité d'une personne qui mobilise et gère des ressources pour le financement du développement de la Commune de Athiémé.

Entreprenariat en conseils : Selon Chigunta et *al.* (2005) et Gough et *al.* (2013), l'entreprenariat en conseils consiste donc en la création d'une entreprise, d'une structure ou d'une unité institutionnelle dont l'objectif ultime est de fournir une gamme d'expertises, de savoir-faire et de conseils. En l'espèce, il vise à prodiguer aux maires (Communes) des assistances techniques et des techniques d'anticipation pour une gestion prospective en vue d'accroître l'efficacité de la mobilisation des ressources et la fourniture optimale d'infrastructures pour l'accélération du processus du développement local (Sossou, 2017). Dans le cadre de cette étude, la clarification de Sossou (2017) est considérée.

Développement local : Pour Katalyn (1997), cité par Hérou (2012), le développement local est un processus qui permet à plusieurs auteurs d'intérêts divergents ou convergents de se mobiliser et d'unir leur force pour un seul et unique but. En outre, c'est une démarche volontaire d'acteurs se réunissant sur un territoire à taille humaine pour envisager l'avenir de leur territoire (Essou, 2016). Dans le cadre de cette étude, le développement local désigne cette démarche volontaire entreprise par les autorités municipales et locales pour le mieux-être social et économique dans la Commune de Athiémé.

Mobilisation des ressources : C'est l'ensemble des moyens qu'une organisation doit acquérir pour mettre en œuvre son plan d'action. Elle va au-delà de la levée de fonds. Il s'agit d'obtenir diverses ressources auprès d'une multitude de partenaires, par différents moyens (Fassassi, 2016).

Pour Sossou (2017), la mobilisation des ressources est un besoin vital pour chaque organisme. Cependant, cette mobilisation peut être décourageante et prendre beaucoup trop de temps si elle n'est pas organisée correctement. Dans le cadre de cette recherche, la mobilisation des ressources consiste en la collecte de fonds par les collectivités décentralisées à travers la disponibilité des potentialités locales dans le but de faire face au financement de leurs actions de

développement tout en profitant de l'opportunité des partenaires techniques et financiers.

Stratégie de financement : les stratégies de financement sont l'ensemble des mécanismes mis en œuvre pour accompagner ou réaliser les initiatives de développement en vue de réduire la pauvreté au sein des populations décentralisées (PNDC, 2002 ; le Municipal, 2006).

Selon Ogouwalé (2002), ce sont des méthodes développées par les populations locales en l'occurrence les acteurs et leaders d'opinion pour mobiliser les ressources locales et inciter d'autres bailleurs généralement les partenaires au développement de la localité à contribuer et à participer au financement des projets auto-initiés. C'est cette définition qui a été retenue dans la présente recherche.

1.3. Problématique

La problématique prend en compte la justification du sujet, les hypothèses de travail et les objectifs de recherche.

1.3.1. Justification du sujet

Le développement local est un processus de transformation d'un milieu et d'une localité. Il induit donc une prise de conscience individuelle et collective (Amouzouvi, 2011). En Afrique de l'Ouest, en particulier au Bénin les modèles de croissances orientés sur la déconcentration du pouvoir central ont été testés avant de choisir la décentralisation en février 1990, la démocratisation et la bonne gouvernance (Amétonou, 2002). Le financement et le développement des collectivités locales sont les problèmes importants que pose la décentralisation, un modèle choisi par le Bénin. La décentralisation est réelle si les collectivités locales dirigent leurs finances ; le contraire rend la décentralisation purement apparente lorsque les collectivités locales n'ont pas de liberté financière même si elles ont des compétences juridiques étendues (Lapie, 1995).

La mise en place de plusieurs schémas de développement pendant ces deux dernières décennies n'a pas permis de lutter réellement contre la pauvreté (Ogouwalé, 2002 et Dady, 2010). Cette dernière s'est plutôt accrue (Banque Mondiale, 1996). L'échec des stratégies de développement est dû par la non participation, la non implication des bénéficiaires locaux aux initiatives de développement depuis leur phase de conception jusqu'à celle de réalisation (Sardan, 1995 ; PDM, 2002).

Le développement local doit se baser sur les compétences endogènes de production, la mise en valeur des ressources locales. Cette démarche implique une fusion des collectivités locales dans les étapes spatiales car la question de développement endogène est une stratégie nationale pour la croissance et la réduction de la pauvreté (Maman, 2000 ; Hassane, 2004).

Les stratégies de financement local vont de la mobilisation des populations bénéficiaires à travers des séances de sensibilisation et de l'utilisation rationnelle des recettes générées par l'exploitation des voies en passant par le montage de projets de développement cohérents et pertinents (Ogouwalé, 2002). A cela s'ajoutent des cotisations, des souscriptions méthodiquement levées et les mécanismes élaborés pour amener les populations à fournir des matériaux de construction (bois de teck, gravillons, eau, sable fin, etc.).

Les populations ont pris conscience du rôle de la mobilisation des ressources dans le développement local. Selon l'auteur, elles initient et financent certains projets par des souscriptions volontaires face au faible niveau de recouvrement des recettes (Dady, 2010). Des actions concrètes et visibles en matière de besoins en santé, éducation et infrastructures routières et autres ont été réalisées et gérées par les communautés à la base. Mais ces initiatives sont peu suivies pour favoriser leur durabilité (Tognon, 2013).

En outre, la capacité de mobilisation des ressources propres des communes détermine leur stabilité et leur viabilité financière (Adégnika, 2005). Dès lors et

au regard des finances locales des communes béninoises, les ressources traditionnelles provenant de la décentralisation, à savoir la fiscalité transférée ou partagée et les concours financiers de l'Etat ne sont pas de nature à aider les communes à une véritable autonomie financière et de gestion (Fassassi, 2016).

Dans la Commune de Athiémé, plusieurs stratégies sont mises en œuvre pour la concrétisation des initiatives de développement. Dans le souci de satisfaire leurs besoins, les populations financent totalement ou partiellement la réalisation des infrastructures socio-économiques. Elles fournissent de l'eau, ramassent du sable, des graviers et des briques. De même, sous la supervision des instances des Associations de Développement, Association des Parents d'élèves, comité de gestion, des souscriptions volontaires sont décidées après une concertation. A cet effet, plusieurs stratégies sont utilisées pour mobiliser les ressources et susciter une contribution supplémentaire de la part des populations (Mairie de Athiémé, 2010). L'ensemble de ces stratégies locales de mobilisation et de financement des infrastructures, bien que connues par les autorités locales et l'ensemble des acteurs du développement, ne sont pas objet d'institutionnalisation ou de formalisation et leur durabilité reste à prouver. Ainsi, il se dégage à partir de ces constats des questions suivantes :

- quelles sont les différentes stratégies de mobilisation des ressources et de financement des projets communautaires dans la Commune de Athiémé ?
- quelles sont les contraintes à la mobilisation des ressources pour le renforcement du processus de développement dans la Commune de Athiémé ?
- quels sont les besoins en conseils et en renforcement de capacités pour une meilleure mobilisation des ressources pour le développement local dans la Commune de Athiémé ?

C'est pour répondre à ces questions que le sujet « *Entreprenariat en conseil pour la mobilisation des ressources pour le financement du développement* »

local dans la Commune de Athiémé » a été choisi. Ainsi, trois hypothèses ont été formulées.

1.3.2. Hypothèses de travail

Les hypothèses qui fondent la présente étude sont :

- les populations et les autorités de la Commune de Athiémé développent des stratégies pour mobiliser des ressources et financer la réalisation des infrastructures et projets de développement socio-communautaires dans leur localité ;
- plusieurs contraintes à la mobilisation des ressources entravent l'accélération du processus de développement local ;
- il existe des stratégies de mobilisation des ressources pour un meilleur financement du développement de la Commune de Athiémé.

Pour vérifier ces hypothèses, les objectifs de recherche suivants ont été fixés.

1.3.3. Objectifs de recherche

L'objectif global de cette recherche est d'étudier l'entrepreneuriat en conseil pour la mobilisation des ressources pour le financement du développement dans la Commune de Athiémé.

Spécifiquement, il s'agit de :

- identifier les stratégies de mobilisation et de financement des projets de développement initiés et réalisés dans la Commune de Athiémé ;
- analyser les contraintes qui entravent l'accélération du processus de développement dans la Commune de Athiémé ;
- proposer un projet d'entrepreneuriat en conseils en vue d'accroître la capacité des maires dans la mobilisation des ressources.

1.4. Approche méthodologique

L'approche méthodologique adoptée dans le cadre de cette étude s'articule autour de trois points essentiels : les données utilisées, la collecte des données, le traitement des données et l'analyse des résultats.

1.4.1. Données utilisées

Plusieurs types de données ont été utilisés dans la réalisation de cette étude. Il s'agit essentiellement de :

- données pluviométriques et thermométriques extraites de la base de données climatologiques de l'ASECNA-Cotonou sur la période 1985-2016 ;
- données démographiques issues des résultats du recensement de la population de 1979, 1992, 2002 et de 2013 qui a été recueillies à l'INSAE. Elles ont permis de connaître l'état de la population de la Commune de Athiémé;
- données qualitatives et quantitatives provenant des investigations socio-anthropologiques auprès des populations cibles, des autorités locales et des agents de développement communautaire. Ces données concernent les formes de participation de chaque acteur au développement local et les stratégies développées pour mobiliser les ressources.

1.4.2. Collecte des données

Les données ont été collectées à travers la recherche documentaire et les enquêtes de terrain.

1.4.2.1. Recherche documentaire

Elle a consisté à consulter les documents dans les centres de documentation des institutions spécialisées, sur le réseau Internet et autres organismes dépositaires des informations relatives à la problématique de la recherche. Le tableau I fait le point des centres de documentation visités, de la nature des données collectées et des informations recueillies sur le terrain.

Tableau I: Synthèse de la recherche documentaire

Centres de documentation et structures visités	Nature des documents	Types d'informations recueillies
Centres de documentation de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH)	Mémoires et thèses	Informations générales et à caractères méthodologiques, Stratégies de financement du développement local
Centre de documentation de la Faculté des Sciences Agronomiques (BIDOC/FSA)	Livres, mémoires, thèses et rapports d'étude	Eléments du cadre d'étude, et techniques de production et de transformation
Centre de documentation du Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale (MDGL) et de l'ENAM	Rapports d'activité et de stage, livres, mémoire et revues scientifiques	Informations sur les mécanismes de gestion des ressources locales et de financement du développement socio-communautaire
Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche (MAEP)	Rapports d'étude	Evolution de production et différents produits issus de l'activité
ASECNA	Fiches de relevé	Données climatologiques
Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE)	Rapports d'étude	Données démographiques
Centre de documentation de la mairie de Athiémé	Livres, Rapports d'activités, PDC, PAI	Données socio-économiques sur la Commune et les initiatives socio-communautaires, Données relatives au développement local de la Commune ; Données relatives à la mobilisation des ressources financières ; Données relatives à la gestion du foncier

Source : Enquête de terrain, mars 2018

En somme, la recherche documentaire a permis de dégager les principaux centres d'intérêt et de cerner davantage les contours du sujet. Le reste des informations a été obtenu à l'issue des enquêtes de terrain.

1.4.2.2. Enquêtes de terrain

Des investigations sur le terrain ont permis de recueillir des informations relatives aux stratégies endogènes de financement du développement local dans la Commune de Athiémé. Ces investigations ont eu lieu grâce à la détermination

d'un échantillon et l'utilisation des techniques et outils appropriés. Elles se sont déroulées en deux phases :

- la pré-enquête qui a permis d'opérer le choix des villages où a eu lieu l'enquête. Elle a également facilité l'observation directe dans le milieu ;
- la deuxième phase est l'enquête proprement dite.

A cet effet, un guide d'entretien est adressé aux :

- chefs des ménages qui sont souvent au parfum des informations ;
- membres des associations de développement qui ont pour soucis le développement de la Commune ;
- agents de SCDA de Athiémé qui détiennent toutes les informations agricoles.
- chefs d'arrondissement qui sont toujours au parfum des besoins de la population ;
- élus locaux dont le seul but est d'aider la population à sortir de leur pauvreté ;
- ONG de la localité dont le but est le développement de la localité.

✓ **Echantillonnage**

Les enquêtes de terrain ont été menées dans la Commune de Athiémé. Les infrastructures qui ont été prises en compte dans cette étude sont celles qui ont été construites depuis 2003. Cette année a été choisie car elle représente l'année où le processus de la décentralisation a été effectivement mis en œuvre au Bénin. Les villages parcourus sont ceux qui disposent de ces infrastructures récentes.

Le choix des personnes a été fait au hasard. L'échantillon est composé de toutes les classes d'âges (jeunes, adultes, personnes âgées) et catégories professionnelles (instituteurs, cultivateurs, ménagères, vendeuses, élèves, artisans, etc.).

La taille de l'échantillon a été déterminée par la formule de Beaud et Marien (2003) afin de maintenir le degré de confiance à 95 %. Ainsi :

$$n = \frac{N \times 400}{N + 400}, \text{ avec } n : \text{ la taille de l'échantillon ; } N : \text{ l'effectif total des ménages ; } 400 : \text{ une constante. En appliquant la formule on a : } n = \frac{7268 \times 400}{7268 + 400} = 379$$

La taille de l'échantillon est de 379 ménages. Ce nombre a été réparti en fonction de l'effectif des ménages dans chaque village (tableau II).

Tableau II : Répartition des enquêtés par village

Arrondissements	Villages/Quartiers de villes parcourus	Effectif des ménages agricoles	Personnes ressources
Adohoun	Kodji	180	1
	Gleta	279	1
	Adamè	162	1
Atchannou	Hokpamé	171	1
	Akonana	134	1
Athiémé	Adanlokpé	192	1
	Agboboda	207	1
	Awamè	178	1
Dédékpocé	Ahoho	260	1
	Dévémè	97	1
Kpinnou	Condji-agnamé	225	1
	Don-agbodougbe	260	1
Total	12	379	12

Source : Enquêtes de terrain, septembre 2018

Au total, 391 personnes ont été enquêtées dont 379 ménages agricoles et 12 personnes ressources, répartis proportionnellement entre douze (12) villages et quartiers de ville selon la taille des ménages.

Pour mener à bien ces enquêtes, plusieurs techniques et outils ont été utilisés.

✓ Outils et techniques de collecte des données

Les outils de collecte des données sont :

- questionnaires adressés aux ménages, aux agents de la mairie et aux agents collecteurs afin de recueillir des informations diverses sur la mobilisation des ressources dans la Commune;
- un guide d'entretien ayant permis d'échanger avec les acteurs chargés de la mobilisation des ressources financières et les personnes ressources dans le secteur d'étude ;
- un appareil photo numérique pour la prise des vues de différentes activités procurant des ressources financières à la Commune.

Dans le souci de recueillir le maximum d'informations tout en s'adaptant au contexte et aux réalités du secteur de l'étude, les techniques suivantes ont été utilisées. Il s'agit de :

- la visite systématique des sites d'implantation des infrastructures sociocommunautaires ;
- des entretiens réalisés à l'aide d'un guide d'entretien ont permis d'avoir des informations complémentaires sur les stratégies de mobilisation et de financement des infrastructures ;
- un focus group réalisé dans les villages où sont basées les associations de développement.

1.4.3. Traitement des données et analyse des résultats

Les données recueillies sur le terrain ont été dépouillées manuellement. Le dépouillement a consisté à compter les fiches à questionnaire selon les réponses obtenues des personnes interrogées. Les réponses obtenues par « oui » ou « non », ont été quantifiées et traduites en pourcentage. Par ailleurs, les réponses qui ont nécessité des informations qualitatives ont été regroupées suivant le nombre d'enquêtés qui ont fournis ces informations. Ensuite la codification, la saisie et le traitement de ces données ont été faits à l'aide de tableur Excel qui a servi à la réalisation des graphes. Quant aux cartes, elles ont été réalisées grâce au logiciel MapInfo.

L'évaluation des stratégies de financement a été faite en suivant une méthode qui met en relation les réalisations concrétisées et la perception qu'ont les populations bénéficiaires des initiatives de développement. Initié dans les années 1960 (Johnson et *al.*, 2008), le modèle SWOT (Strengths, Weaknesses, Opportunities Threats) ou FFOM (Forces Faiblesses Opportunités Menaces), est un outils utilisé pour faire émerger les aspects les plus pertinents d'un phénomène et faciliter leur exploitation, leur analyse et leur synthèse en vue de la construction de scenarii ainsi que la vision. Cette méthode d'analyse a donc été retenue dans le présent cadre pour la détermination d'options stratégiques envisageables de financement (figure 1).

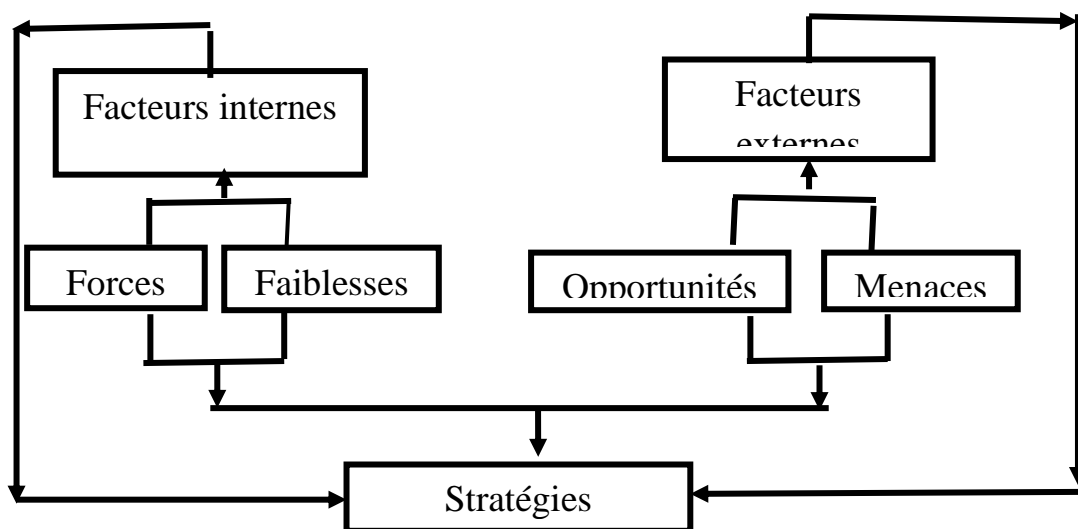


Figure 1: Cadre conceptuel du modèle SWOT appliqué à l'étude l'entrepreneariat en conseil pour la mobilisation des ressources et financement du développement local dans la Commune de Athiémé
Source : Johnson et *al.*, 2008

Le cadre conceptuel du modèle SWOT a servi à analyser les résultats.

En somme, la recherche documentaire a permis de faire le point des connaissances, de rendre plus compréhensible le sujet par une clarification des concepts, de justifier l'intérêt de la présente étude et d'analyser les stratégies de mobilisation des ressources et de financement du développement local. L'approche méthodologique adoptée est basée sur la collecte des données, leur traitement et l'analyse des résultats grâce au modèle SWOT. Dans la suite de la

présente étude, les stratégies de mobilisation et de financement des projets de développement initiés et réalisés dans la Commune de Athiémé sont abordées.

CHAPITRE II

STRATEGIES DE MOBILISATION ET DE FINANCEMENT DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT INITIES ET REALISES DANS LA COMMUNE DE ATHIEME

La Commune de Athiémé, de par sa situation géographique, bénéficie des stratégies de mobilisation et de financement des projets de développement initiés et réalisés.

2.1. Situations géographique et administrative de la Commune de Athiémé

Située dans le bas-Mono, la Commune de Athiémé est localisée entre 6°28' et 6°40' latitude nord et entre 1°35' et 1 °48' longitude est. Distante de 8 Km, elle a une superficie de 238 Km²soit 14,83 % du département du Mono. Selon les données du RGPH₄ de 2013, Athiémé est subdivisée en cinq arrondissements à savoir : Adohoun, Athiémé, Dédékoè, Atchannou et Kpinnou. La figure 2 présente la situation géographique de la Commune de Athiémé.

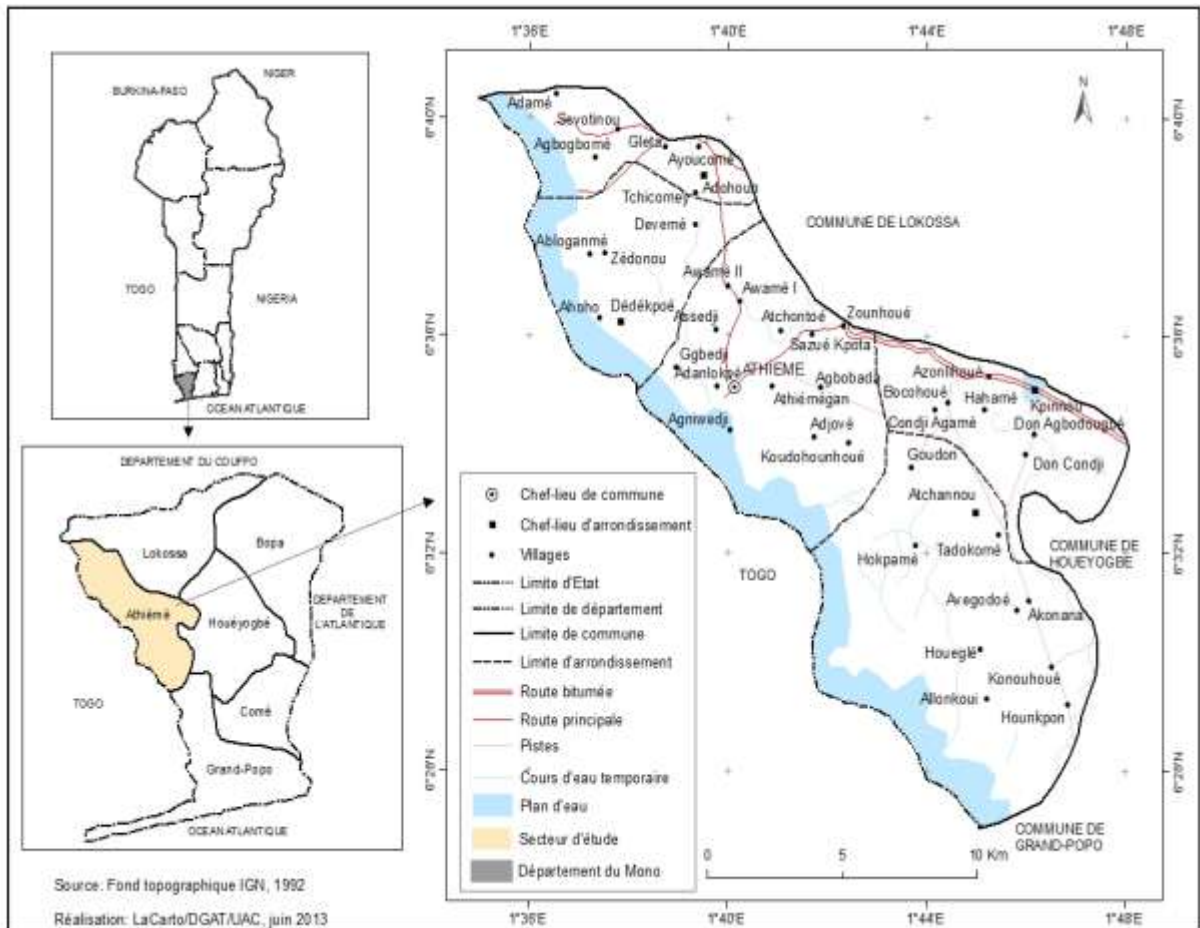


Figure 2: Situations géographique et administrative de la Commune de Athiémé

La Commune de Athiémé est limitée au nord par la Commune de Lokossa, au sud par celle de Grand-Popo, à l'est par la Commune de Houéyogbé et à l'ouest par la république togolaise avec laquelle elle partage une frontière naturelle, le fleuve Mono. Ce positionnement de la Commune fait d'elle une zone stratégique qui constitue une potentialité pour des échanges commerciaux nationaux (avec les Communes limitrophes) et internationaux (avec le Togo) facteurs importants de développement de la Commune.

2.2. Facteurs du développement dans la Commune de Athiémé

Plusieurs facteurs sont propices au développement des activités génératrice de revenus en particulier l'agriculture.

2.2.1. Caractéristiques climatiques et réseau hydrographique

Le climat de la Commune de Athiémé est de type tropical à régime pluviométrique bimodal à deux nuances (du Zou moyen et des plateaux du sud-est) avec (02) deux saisons de pluie (une grande saison allant de mars à juillet et une petite saison de pluie allant de septembre à octobre) et (02) deux saisons sèches (une grande saison sèche allant de novembre à février et une petite saison dans le mois d'août) (Gbegnon, 2017). La figure 3 illustre la moyenne mensuelle des hauteurs pluviométriques de 1985 à 2016 dans la Commune de Athiémé.

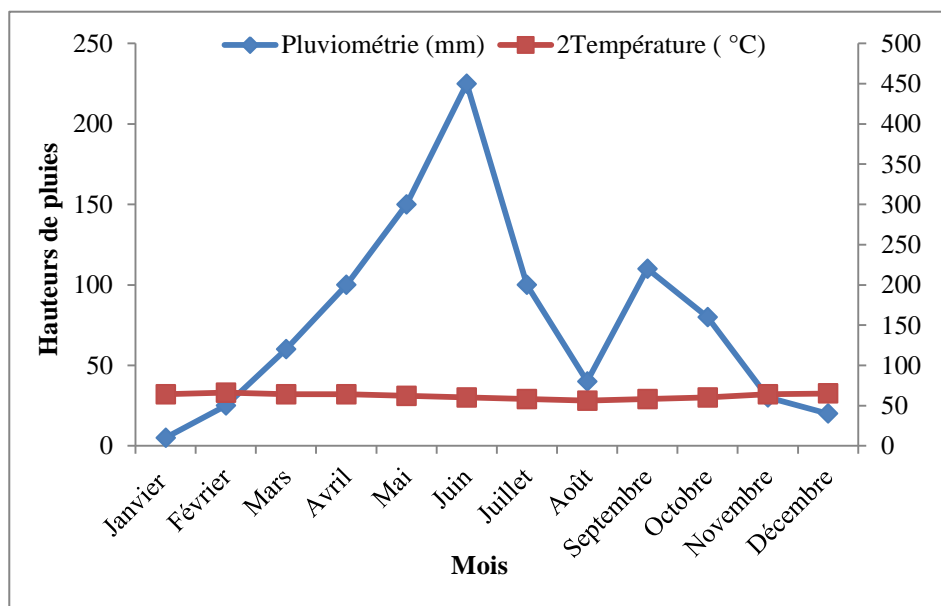


Figure 3: Moyenne mensuelle des pluies de 1985 à 2016
Source des données : ASECNA, 2018

Il ressort de l'analyse de la figure 3 que c'est pendant les intervalles de mois (mars-juillet) et (septembre-octobre) où sont enregistrés respectivement des pics pluviométriques de 225 mm dans le mois de juin et de 110 mm en mois de septembre. Aussi, cette succession de séquences saisonnières des pluies permet

d'avoir un régime bimodal qui favorise la réalisation de deux campagnes agricoles par an (Afouda *et al.*, 2014). Ce qui permet la production d'une bonne quantité de sous-produits tels que le maïs (*Zeamays*), le niébé (*Vigna inguiculata*) et le manioc (*Manihot esculenta*) dans la Commune.

Cette répartition des saisons permet aux populations de pratiquer plusieurs activités comme l'agriculture, la transformation des produits agricoles afin de tirer des revenus substantiels pour assurer non seulement le bien-être familial mais également de prendre part aux initiatives de développement.

Mise à part les précipitations, la température représente un autre aspect du climat qui est étroitement lié aux précipitations. Les variations thermiques sont favorables à la production vivrière et influencent les activités socio-économiques dans le secteur de l'étude. Par exemple, en période de fraîcheur, la consommation de la boisson locale (communément appelé *Sodabi*) devient forte ; ce qui accroît le revenu des vendeuses et vendeurs (Gbegnon, 2017).

Le réseau hydrographique de la Commune de Athiémé est caractérisé par le fleuve Mono qui constitue le principal cours d'eau muni d'une large vallée et de bassins versants et irrigue la quasi-totalité des villages de la commune. Il est complété par le lac Toho ; les bas-fonds de Godogba et Djéto ainsi que Sazué.

Ces derniers servent de source d'eau que la population exploite pour leurs besoins en eau ainsi que dans la production agricole (Holou, 2015).

2.2.2. Caractéristiques pédologiques de la Commune de Athiémé

Le sol constitue le premier facteur de la production et surtout le support de toutes les activités agricoles (Kakpo, 2015). Les sols de la Commune de Athiémé sont d'une grande variété tant du point de vue de leur nature que de leur fertilité et de leur répartition géographique. La Commune de Athiémé regorge plusieurs types de sols qui facilitent l'agriculture (figure 4).

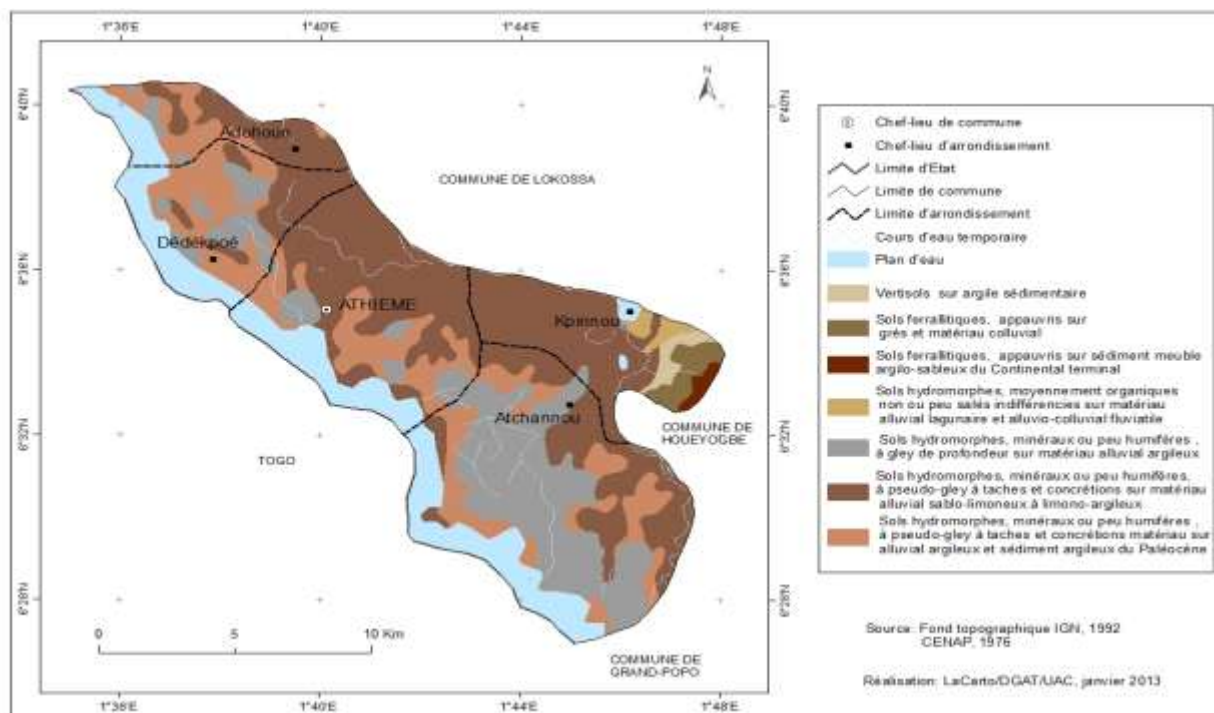


Figure 4: Types de sols dans la Commune de Athiémé

Il ressort de la figure 4 que les terres de la Commune de Athiémé sont de type vertisol, hydromorphe et ferralitique. Les types de sol dominants sont les sols hydromorphes. Ils sont majoritairement argileux, argileux-hydromorphe noir, sablo-argileux ou argilo-sableux. Ils se révèlent les meilleurs sols du Bénin, d'une fertilité avérée et dont l'évolution est souvent dominée par l'action de l'eau. Dans la Commune de Athiémé, ces sols s'engorgent d'eau de saison et sont inondés pour la plupart par les eaux de crue. Ils sont très propices à la pluculture et constituent d'excellents supports pour les produits vivriers et certains légumes (MEHU, 2003). La nature de ces sols définit la pratique de polyculture exercée par les paysans et surtout les femmes rurales.

Les travaux du Laboratoire des Sciences du Sol, Eaux et Environnement sur les sols au Bénin permettent également de mieux rendre compte des propriétés physiques et intérêts agronomiques des différents types de sols du secteur d'étude (tableau III).

Tableau III : Propriétés physiques et intérêts agronomiques des sols

Types de sols	Caractéristiques	Cultures de convenance	Contraintes	Intervention possible
Sols ferrallitiques	Profonds ; bonne fertilité ; argilo-sableux	Maïs, arachide manioc, niébé	Appauvri suite à la surexploitation	Assolement rotation avec les racines ; jachère ;
Sols hydromorphes	Sols gravillionnaires	Riz, canne à sucre, tomate	Pauvre en terre fine, labour difficile, stress hydrique prononcé, imperméables, lourds	Augmentation de la profondeur de la couche arable par traitement de la surface

Source : LSSEE, 2004 et enquête de terrain, septembre 2018

L'analyse du tableau III montre deux grands types de sols dans le secteur d'étude, à savoir : les sols ferrallitiques et les sols hydromorphes. Sur ces différents types de sols conviennent les cultures de maïs, de manioc, d'ananas et de niébé qui représentent les spéculations les plus cultivées dans le secteur d'étude. La capacité productive de ces sols favorise un bon rendement du maïs, manioc et niébé, ceci constitue une véritable source de mobilisation de ressources financières susceptibles de contribuer au développement de la Commune de Athiémé.

2.2.3. Facteurs démographiques

La Commune de Athiémé est majoritairement rurale qui a pour principale activité l'agriculture. Cette Commune est dominée par les groupes socioculturels tels que : Kotafon qui est majoritaire et Adja talla qui est minoritaires.

Il existe aussi d'autres groupes ethniques minoritaires tels que les Ouatchi qui sont très peu, les Mina, les Pédah, les Sahouè, les Haoussa et les Yoruba qui sont très peu remarquables. Ces différents groupes ont des particularités dans la participation des activités agricoles. C'est le cas des Kotafon qui s'intéressent plus à la transformation des noix de palme en huile de palme et les Ouatchi qui

constituent souvent la main d'œuvre salariée. Cette population vit de l'agriculture mais la population autochtone de Athiémé fuit la localité à cause de l'inondation. Ainsi elle se dirige vers Lokossa, Comè, Togo, soit vers le Nigeria pour des raisons économiques et/ou professionnelles. Ainsi les femmes prennent place dans la production et commercialisation de l'huile de palme et aussi dans d'autres activités parce que la production masculine n'arrive pas à couvrir tous les besoins de la population. Mais aussi du fait que la population migrante est constituée des hommes qui sont à la recherche d'un emploi stable afin de répondre à ses propres besoins et à ceux de toute sa famille.

Sur le plan social, les habitants de Athiémé sont des catholiques, des christianistes célestes, des fétichistes ou animistes. Cette densité de la population est un facteur favorable pour le développement de l'agriculture. La figure 5 montre la croissance de la population de 1992 à 2013.

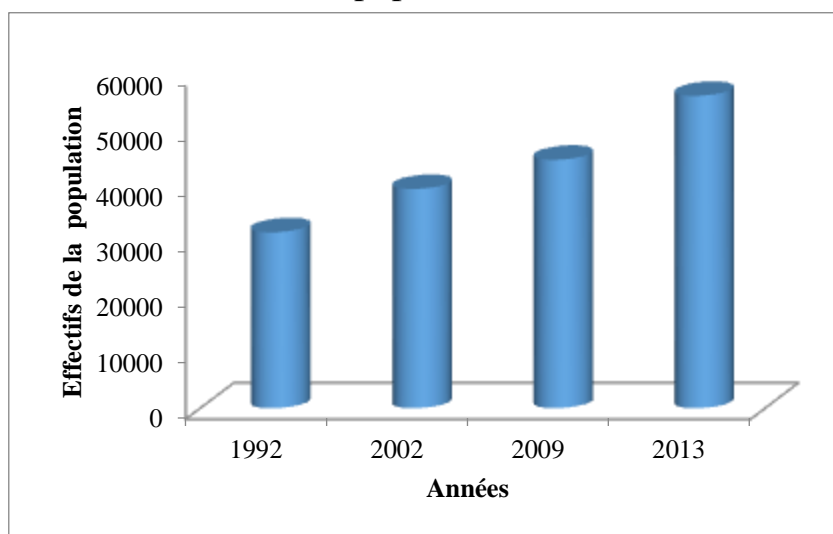


Figure 5 : Evolution de la population de 1992 à 2013
Source : INSAE, 2016

La population de la Commune de Athiémé a connu une évolution durant les trois derniers recensements ce qui fait appel à un taux d'alimentation plus élevé par rapport au passé. Elle a fait une population de 56247 habitants en 2013 dont 27288 sont de sexe masculin ce qui fait un taux de 48,80% et 28959 de sexe féminin soit un taux de 51,20 %. Le taux d'accroissement entre 2002 et 2013

est de 3,20 %. Cette popularité est un facteur très important pour le développement des activités agricoles.

Les activités économiques dans la Commune de Athiémé peuvent être classées en trois catégories à savoir les activités agricoles, élevage et pêche et les activités non agricoles.

2.2.4. Activités agricoles

La population de la Commune de Athiémé exerce plusieurs activités économiques dominées en partie par celles agricoles. Ainsi, l'agriculture, l'élevage, le commerce, l'artisanat, l'exploitation de bois de chauffage, la transformation des produits et la pêche sont les principales activités de la Commune.

L'agriculture se révèle la première activité économique de la population de Athiémé. En effet, l'agriculture regroupe les cultures telles que : le maïs, (*Zea mays*), le manioc (*manichot esculenta*), les cultures maraîchères telles que : le gombo, la tomate, les légumes feuilles, la canne à sucre, les fruits (bananes, oranges, et mangues) et surtout le palmier à huile (*Elaeis guineensis*). La vente d'une partie de cette culture procure aux cultivateurs des revenus pour satisfaire leurs besoins fondamentaux. La production de l'huile de palme est une activité exercée par la majeure partie des femmes dans la Commune surtout dans les arrondissements de Athiémé, avec une population de 15195 habitants dont 7291 hommes et 7904 femmes, de Atchannou qui compte une population de 8582 dont 4274 hommes et 4308 femmes et de Adohoun ayant pour population 19356 avec 9487 hommes et 9869 femmes (INSAE, 2013). Elle permet l'autosuffisance alimentaire, la réduction du taux de chômage chez les jeunes. Elle permet également aux femmes de satisfaire leurs besoins, et ceux de leurs enfants en cas de faillite au niveau des hommes (maris). La production et la commercialisation de l'huile de palme sont donc une grande source de revenu

pour les femmes de la Commune. La photo 1 montre un champ de maïs associé à la banane dans l'arrondissement de Adohoun



Photo 1 : Association bananier et maïs à Adohoun
Prise de vue : Gbegnon, octobre 2018

L'observation de la photo 1 montre une plantation de banane plantain en association avec le maïs sur la terre ferme à Sévotinou dans l'arrondissement de Adohoun. Selon 82 % des producteurs, ce système de culture permet de produire d'autres cultures vivrières sur la même parcelle en plus la banane plantain. En effet, l'association des bananiers avec les cultures vivrières a été longtemps pratiquée par les populations. A travers ce système, 97 % des producteurs affirment diversifier leurs revenus.

Les différents produits agricoles alimentent les marchés des arrondissements de la Commune de Athiéméet ceux des localités limitrophes comme Lokossa, Houeyogbe et Grand-Popo. Ils permettent surtout aux femmes d'enranger des revenus substantiels. Ces revenus leur permettent de participer aux tontines, de s'acquitter de leur quote-part (pour les femmes appartenant à des groupements féminins ou autres associations) et d'économiser dans les caisses d'épargne. Selon 88 % des populations enquêtées, les revenus obtenus par hectare de culture est tributaire du type de culture et de la saison culturale. Par exemple, la

récolte d'un hectare de maïs peut procurer un gain de 100 000 F CFA à 120 000 F CFA tandis que celle du banane plantain peut rapporter en moyenne 1 179 400 F CFA (Gbegnon, 2017).

La commercialisation est l'une des phases qui intéresse plus le producteur. Il détecte ici la rentabilité ou non de son activité. Généralement les producteurs livrent leurs produits à des grossistes, des détaillants, les consommateurs (les ménages), les restaurateurs (bonnes dames) qui viennent surtout des Communes de Lokossa et de Houeyogbe et de la République du Togo. L'absence de grand marché de regroupement de la banane plantain fait que les producteurs exposent leur produit au bord de la voie pour son écoulement (planche 1).



Planche 1 : Tas de banane plantain exposés au bord de la voie à Sèvotinou (1.1) et à Adamè (1.2) dans l'arrondissement de Adohoun

Prise de vues : Gbegnon, Octobre 2018

L'observation de la planche 1 montre les tas de banane plantain exposée au bord de la voie à Sèvotinou (1.1) et à Adamè (1.2). Ces produits exposés sont destinés à la vente. Les revenus issus des produits vendus sont destinés tant bien aux dépenses quotidiennes qu'aux épargnes et la part du commerce est réinvestie dans la commercialisation.

2.3. Stratégies de mobilisation et de financement des projets de développement initiés et réalisés dans la Commune de Athiémé

Cette rubrique se focalise sur les acteurs intervenant dans le financement des initiatives de développement, des différentes destinations des ressources mobilisées.

2.3.1. Acteurs au développement dans la Commune de Athiémé

Plusieurs catégories d'acteurs œuvrent pour le développement de la Commune de Athiémé. Il s'agit de :

- collectivités locales et coopération décentralisée ;
- l'Etat et ses structures déconcentrées ;
- projets et Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ;
- associations de développement et des communautés à la base.

2.3.1.1. Gouvernement et structures publiques déconcentrées

Le Gouvernement béninois accorde l'autonomie aux collectivités locales non seulement pour les raisons politiques et techniques, mais aussi pour des raisons d'harmonie, d'équilibre et d'intérêt général. Il apporte des subventions à la Commune de Athiémé à travers la réalisation des projets de grande envergure et veille à ce que les projets élaborés restent en concordance avec les perspectives nationales.

La Commune de Athiémé bénéficie de l'appui des structures déconcentrées tant au niveau départemental que communal (tableau IV).

Tableau IV : Rôles des structures de financement du développement local et leurs domaines d'intervention

Structures publiques	Bénéficiaires	Rôles	Domaines d'intervention
Budget national Banque mondiale	Service des impôts	mobilisation des ressources, l'inspection et le recouvrement des taxes	Marchés publics, installations industrielles, etc
Budget national	service Recette – Perception	recouvrement des taxes et du paiement des chèques	Mairie de Athiémé, services déconcentrés des ministères, etc
Budget national, PNDCC, etc	Société Béninoise d'Énergie Electrique (SBEE)	la fourniture d'énergie électrique et le règlement des factures de consommation d'énergie par les abonnés	Energies,
Budget national, PNDCC, etc	Secteur Communal pour le Développement Agricole (SCDA)	Formation des agriculteurs, statistiques des superficies des productions et des rendements agricoles	CeCPA de Athiémé
Budget national, PDC, coopération japonaise, CTB	Circonscription Scolaire	gestion du personnel enseignant et de l'animation pédagogique	Education (EPP, CEG, etc)
Budget national, CTB	Gendarmerie	services de police administrative et judiciaire, des services d'ordre, de sécurité, de surveillance et de patrouille	Sécurités, surveillances frontalières, etc
Budget national, Banque mondiale	Société Nationale des eaux du Bénin (SONEB)	distribution de l'eau potable aux populations	Service déconcentré de distribution d'eau à Athiémé

Source : Enquêtes de terrain, octobre 2018

L'analyse du tableau IV montre que les structures publiques apportent une grande part dans la réalisation des infrastructures. Ces ressources des structures publiques sont complétées par les apports de la mairie à travers la collecte des taxes qui ne représentent qu'une faible proportion des investissements.

2.3.1.2. Projets et Partenaires Techniques et Financiers (PTF)

Deux catégories de PTF contribuent au financement du développement de la Commune de Athiémé. Il s'agit des PTF nationaux et ceux internationaux (tableau V).

Tableau V : Partenaires Techniques et Financiers (PTF)

PTF	Partenaires
PTF nationaux	PNDCC, PAPDC
PTF internationaux	CTB, Banque mondiale, Protos Bénin

Source : Enquêtes de terrain, septembre 2018

L'analyse du tableau V montre que les PTF financent les initiatives de développement soit directement, soit à travers les projets de grande envergure comme le PNDCC, le PAPDC, etc.

Par exemple, le Projet National d'appui au Développement Conduit par les Communautés (PNDCC) est financé par le budget national et la banque mondiale tandis que le Projet d'Appui à la mise en œuvre des PDC (PAPDC) est cofinancé par la CTB et le budget national.

Ces différents partenaires sont des acteurs importants au côté des collectivités locales pour la réalisation des actions de développement.

2.3.1.3. Collectivités locales et coopération décentralisée

Les collectivités locales jouent un rôle prépondérant dans le développement de la Commune. Elles s'appuient sur les partenaires au développement dans un cadre de coopération locale, intercommunale et internationale. La Commune utilise les retombées des coopérations pour financer les initiatives de développement (réalisation des infrastructures marchandes, scolaires, ...). En effet, ce partenariat implique une aide institutionnelle, technique et financière à l'administration communale, la formation des cadres de l'administration et le développement des relations au plan scolaire, sanitaire, culturel et sportif. Il a contribué à la mise en œuvre du Plan Communal de Développement de la Commune de Athiémé.

2.3.1.4. Autres acteurs de développement de la Commune de Athiémé

La Commune de Athiémé bénéficie également de la contribution d'autres acteurs. Ils participent à la réalisation des projets de développement en menant des actions importantes sur les plans socio-économique et environnemental. Au nombre de ces acteurs, on peut citer entre autres :

- le groupement des femmes ;
- le groupement des cavaliers ;
- le groupement des zémidjans ;
- les différents groupements de paysans ;
- les Associations de Développement des Villages (ADV) ;
- les ONG qui contribuent au développement de la commune dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'assistance sociale, de la culture, de l'assainissement, etc.

2.4. Stratégies de mobilisation des ressources et de financement des infrastructures socio-communautaires

Les autorités locales, les PTF et les communautés à la base développent plusieurs stratégies pour la réalisation des infrastructures sociocommunautaires.

2.4.1. Mobilisation des ressources liées au fonctionnement de la Commune

La mobilisation des ressources nécessaires au développement de la Commune demeure une préoccupation pour les collectivités locales depuis l'ère de la décentralisation. Elle se fait avec le concours des populations locales. Ces dernières payent les taxes locales, les cotisations diverses (recettes internes) ou autres souscriptions fiscales. Ces souscriptions, ajoutées aux ressources externes, servent à financer principalement les dépenses de fonctionnement (fournitures de bureaux, charges du personnel, frais de mission et charges assimilées) et les dépenses d'investissements (construction des infrastructures marchandes et sociales).

Pour réussir les opérations de collecte des fonds, les élus locaux organisent des réunions de sensibilisation des populations locales. Ils organisent aussi des sensibilisations via la radio rurale à travers des émissions spécialisées.

2.4.2. Financement des équipements administratifs

Les ouvrages administratifs réalisés dans le secteur d'étude témoignent des efforts fournis par l'administration locale (photo 2).



Photo 2 : Nouveau bâtiment de la mairie
Prise de vue : Gbegnon, octobre 2018

L'observation de la photo 2 montre le bâtiment de la mairie. Ce bâtiment bien aménagé est financé par des partenaires selon 95 % des enquêtés. La figure 6 présente la part de chaque acteur dans le financement du réaménagement du bâtiment de la mairie.

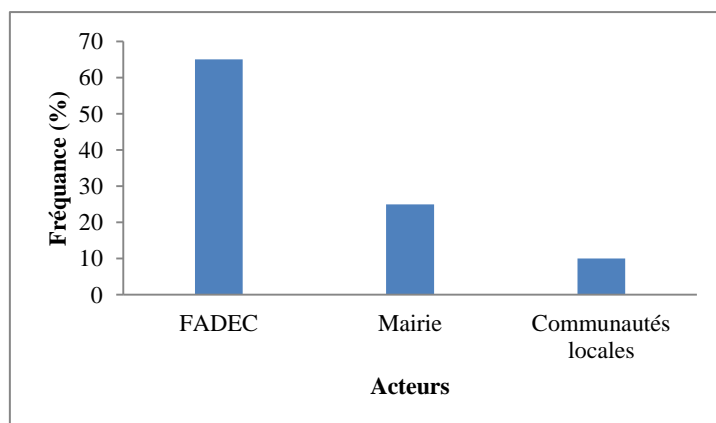


Figure6 : Contribution des acteurs dans le réaménagement du bâtiment de la mairie
Source des données : Enquêtes de terrain, octobre 2018

L'analyse de la figure 6 montre que le fonds FADEC a contribué à hauteur de 65 % contre 10 % pour les communautés à la base et 25 % pour la Mairie de Athiémé. La participation communautaire se résume au paiement des taxes et de la main d'œuvre selon le Chargé du développement local.

2.4.3. Financement des infrastructures et autres initiatives de développement éducatif

La réalisation des infrastructures scolaires a été faite grâce aux soutiens financiers et techniques des partenaires au développement. L'Etat, la Mairie, les projets et les associations de développement de la Commune ont financé la construction de cinq (5) modules de classes dans quatre (3) arrondissements de la Commune. Les infrastructures scolaires construites sont toutes équipées et composées d'un module de trois classes, d'un bureau et des latrines (planche 2).



Planche 2: Infrastructures scolaires réalisées à Zounhouè (2.1) et latrine (2.2)
Prises de vue : Gbegnon, octobre 2018

De l'observation de la planche 2, la photo (2.1) montre un module de quatre classes réalisé dans l'enceinte de l'Ecole Primaire Publique (EPP) de Zounhouè dans l'arrondissement de Athiémé et la photo (2.2) montre les latrines. Il a été cofinancé par la Coopération japonaise, le Gouvernement béninois et la Mairie de Athiémé. Le tableau VI présente les infrastructures scolaires réalisées et la contribution de chaque partenaire.

Tableau VI : Infrastructures scolaires et contribution de chaque partenaire

Infrastructures	Contribution (F CFA)			Total
	Coopération japonaise	Gouvernement béninois	Mairie de Athiémé	
Module de classe	7 500 000	2 500 000	1 000 000	11 000 000
Latrines à quatre (4) cabines				Varie entre 2 500 950 et 3 500 000

Source des données : Enquêtes du terrain, octobre 2018

L'analyse des données du tableau VI montre que le montant de cet édifice s'élève à environ 11 000 000 F CFA dont 7 500 000 F CFA ont été déboursé par la partie japonaise, 2 500 000 F CFA par le Gouvernement et le reste (1 000 000 F CFA) par la Mairie. Ces différentes infrastructures sont accompagnées de latrines à quatre (4) cabines dont le montant varie entre 2 500 950 F CFA et 3 500 000 F CFA selon le promoteur. Les modules de quatre classes ont été construits uniquement dans les établissements primaires publics.

Dans le secteur de l'enseignement secondaire, les populations ont non seulement œuvré pour le développement du Collège d'Enseignement Général de Athiémé à travers son équipement en bâtiment et en tables-bancs mais également au renforcement du niveau des apprenants par l'organisation des Travaux Dirigés (TD). Cette contribution a été estimée à près de 32 000 000 F CFA selon le Directeur du CEG.

En somme, les stratégies endogènes de financement des infrastructures et équipements scolaires se résument aux dons (bâtiment, parcelle), aux apports de matériaux de construction comme l'eau, le sable et le gravier... Il faut noter qu'il a été difficile d'évaluer la part de chaque acteur en raison de non disponibilité des chiffres sur la réalisation de certains établissements scolaires

comme les modules des classes construits dans le CEG de Athiémé grâce à l'appui du Gouvernement béninois.

2.4.4. Financement des équipements marchands

Les différentes infrastructures marchandes constituent une source de mobilisation de ressources à travers les taxes. La réalisation des équipements qui date d'une période très récente (2013) a été essentiellement l'œuvre des autorités locales, des PTF et des communautés à la base. La photo 3 présente un magasin de stockage des produits agricole à Zounhouè.



Photo 3 : Magasin réalisés dans l'arrondissement de Athiémé, village de Zounhouè

Prises de vue : Gbignon, octobre 2018

L'observation de la photo 3 montre un magasin réalisé dans le village de Zounhouè, arrondissement de Athiémé. Selon 83 % des enquêtés, ce magasin est réalisé pour stocker les produits agricoles.

Les infrastructures marchandes réalisées par le FIDA au Bénin et la Mairie de Athiémé permettent les places d'installations des produits d'échanges dans la localité. Le tableau VII présente la contribution de chaque partenaire dans la réalisation des infrastructures.

Tableau VII : Contribution des partenaires dans la réalisation des infrastructures

Infrastructures	Contribution (F CFA)			Total
	projet d'appui FIDA au Bénin	Population	Mairie de Athiémé	
Hangars dans le marché de Athiémé	10 100 000	0	1 040 000	11 140 000
Boutiques	0	500 000	0	500 000

Source des données : Enquêtes du terrain, octobre 2018

L'analyse des données du tableau VII montre que les hangars dans le marché de Athiémé ont été réalisés à 11 140 000 F CFA dont 10 100 000 F CFA ont été décaissés par le projet d'appui FIDA au Bénin et 1 040 000 F CFA par la Mairie. En dehors de ces hangars modernes, les communautés ont eu à installer des hangars et des boutiques de fortune sur fonds propres dans le marché. Ces ouvrages, évalués à un montant approximatif de 500 000 F CFA constitue la quote-part des communautés à la promotion des infrastructures et équipements marchands. Mieux, elles paient les taxes (en moyenne 100 F CFA) imposées par les autorités administratives à chaque jour du marché ; ce qui permet d'entretenir les caisses de la Mairie. La figure 7 présente la contribution des acteurs dans le financement des ouvrages marchands.

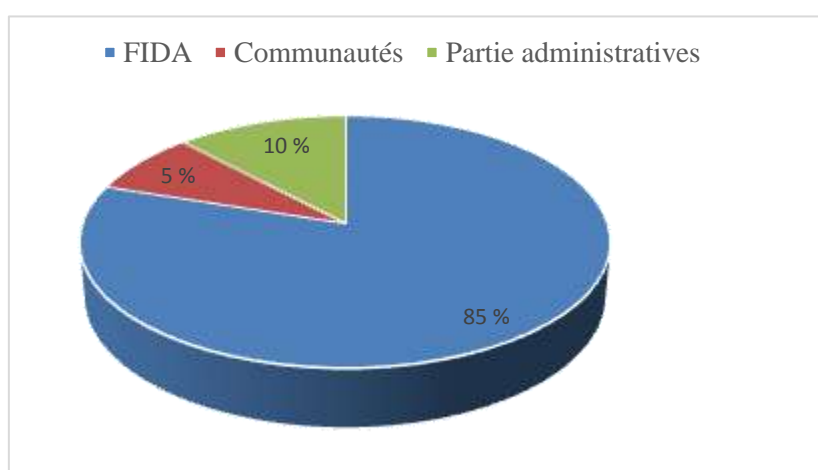


Figure 7 : Contribution des différents acteurs à la réalisation des infrastructures marchandes

Source des données : Enquêtes de terrain, 2018

L'analyse de la figure 7 révèle que le FIDA a contribué le plus (85 %) à la construction des infrastructures marchandes. Il est suivi par la Partie administrative (10 %). Les communautés locales ont participé à hauteur de 5 % grâce aux actions individuelles et aux ressources mobilisées au sein des groupements coopératifs et de la main d'œuvre locale. En réalité la contribution des populations à la base pourrait être estimée à plus de 5 % puisque c'est grâce aux taxes qu'elles payent les jours du marché que les autorités administratives arrivent à dégager des fonds pour financer les initiatives de développement.

3.2.5. Financement des équipements sanitaires

La Commune de Athiémé dispose des formations sanitaires à caractère public et des centres de santé privés. Le Centre de Santé Communal (CSC) représente le plus grand centre de la Commune et se situe dans l'arrondissement de Athiémé. A ce centre, s'ajoutent des Centres de Santé d'Arrondissement (CSA). Dans la Commune de Athiémé, plusieurs infrastructures socio sanitaires ont été construites grâce au financement de la mairie, des partenaires au développement, et à l'appui des populations (photo 4).



Photo 4: Centre de santé réalisés dans la Commune de Athiémé
Prises de vue : Gbegnon, octobre 2018

L'observation de la photo (4) montre le centre de santé réalisé à Zounhouè dans l'arrondissement de Athiémé. Selon 96 % des personnes enquêtées, la participation des populations locales dans le cadre de la construction de ces centres de santé se limite à l'apport de l'eau et du sable pour servir à la fabrication des briques et la montée des murs.

3.2.6. Financement des infrastructures de transport

La voie qui permet de relier la Commune de Athiémé aux autres localités est la Route Nationale Inter Etat réalisée par le Gouvernement béninois. La BAD (Banque Africaine de Développement) avec la réhabilitation des routes communales dans les communes de Athiémé et de Lokossa (photo 5).



Photo 5 : Route Nationale Inter Etat dans la Commune de Athiémé
Prises de vue : Gbegnon, octobre 2018

Cette route a été réalisée sur financement du budget national. Si l'on considère que la réalisation d'un kilomètre de voie bitumée coûte environ 200 millions de F CFA (Dubois, 2006), on pourrait estimer à près de un (1) milliard de francs CFA, le montant décaissé par l'Etat pour la réalisation de cette portion de route bitumée.

Les pistes de desserte rurales de grande envergure sont aménagées par la commune à l'aide de tracteur de type très moderne acquis par la Mairie grâce à

la coopération décentralisée. Ce tracteur a coûté plus de 150 millions à la Mairie selon les enquêtes du terrain.

Pour ce qui est des pistes de moins grande portée, elles demeurent difficiles à pratiquer surtout en saison pluvieuse. Les populations locales sont obligées d'ériger des ponceaux de fortune ou encore procèdent à des remblais par endroit afin de réduire leur calvaire. Ces stratégies quoique individuelles et difficiles à capitaliser peuvent être comptabilisées comme des actions de développement.

En somme, les différents acteurs ont apporté leur contribution au financement et à la réalisation des infrastructures socio-communautaires dans la Commune de Athiémé. Les parts de financement estimées ont été fondées sur les données et informations recueillies sur le terrain auprès des agents de développement local et des populations rurales. La durabilité et la pérennisation des initiatives de développement restent fortement tributaires du mode de gestion des infrastructures socio-communautaires.

CHAPITRE III

CONTRAINTES LIEES AU FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT LOCAL ET ENTREPRENARIAT EN CONSEILS POUR LA MOBILISATION DES RESSOURCES DANS LA COMMUNE DE ATHIEME

Cette rubrique présente les modes de gestion des infrastructures socio-communautaires et les contraintes liées au financement du développement local dans la Commune de Athiémé, ainsi que l'entrepreneuriat en conseils pour la mobilisation des ressources dans la Commune de Athiémé

3.1. Modes de gestion des infrastructures socio-communautaires

Les infrastructures socio-communautaires sont gérées dans la Commune de Athiémé suivant deux modes à savoir :

- la gestion directe (régie simple ou directe, régie autonome et régie personnalisée) ;
- la gestion indirecte ou déléguée (concession, affermage, régie intéressée et gérance).

Il faut noter que le mode de gestion varie selon le type d'ouvrage.

3.1.1. Mode de gestion des ouvrages hydrauliques

Les infrastructures hydrauliques assurent l'approvisionnement en eau des populations durant toute l'année. Les modes de gestion observés sur le terrain et rapportés par 80 % des enquêtés sont identiques à ceux identifiés par Ogowalé (2002), Dady (2010) et Chabi (2011) respectivement dans l'arrondissement de Kilibo, dans les communes de Sô-Ava et Kouandé.

La gestion de ces adductions d'eau incombe trois catégories d'acteurs à savoir :

- les Association de Développement des Villages (ADV);
- le comité de gestion et de suivi ;
- l'exploitant à qui sont associés les gestionnaires des bornes fontaines.

L'exploitant fait un compte rendu exhaustif des activités journalières à un représentant désigné du comité de gestion qui encaisse d'ailleurs les recettes de la journée. Le comité de gestion assure les grosses réparations et gère les recettes. Ce comité détermine le coût de vente de l'eau après une large concertation. L'eau est commercialisée par un comité de gestion. La bassine de 20 litres est vendue à 25 F CFA. Les revenus issus de cette activité sont utilisés pour payer le gérant et investis dans d'autres secteurs de production comme la transformation de noix de palme en huile de palme. Les populations organisent au besoin des journées de salubrité pour entretenir les pompes d'eau.

Pour ce qui concerne les puits à grand diamètre, la vente de l'eau est assurée par un sage du village identifié par l'Association de Développement. Ce dernier assure la propreté des lieux et veille à la sûreté de l'infrastructure.

Une réunion mensuelle permet au comité de gestion composé de deux représentants de l'Association de développement, du gestionnaire et d'un représentant de la Commune de Athiémé de faire le bilan et d'établir les frais de fonctionnement du mois suivant.

3.1.2. Gestion des infrastructures marchandes

Les infrastructures marchandes (hangars, magasin de stockage, boutiques) sont gérées en régie directe par la Mairie via le service de la régie ou en régie intéressée. Pour les hangars, le chef du Service des Affaires Financières (C/SAF) par l'intermédiaire des agents collecteurs, collectent les loyers auprès des usagers de ces infrastructures contre un ticket budgétisé de la commune dont la valeur varie entre 50 F CFA et 100 F CFA. Les boutiques sont également gérées en régie directe par la Mairie. Leur acquisition se fait sur simple demande au niveau de Mairie sans nécessairement indiquer la période de location. Ici, le loyer mensuel varie selon les dimensions de la boutique et est en moyenne de 5 000 F CFA.

3.2. Contraintes liées au financement des projets de développement de la Commune de Athiémé

Le financement des projets de développement et la durabilité des infrastructures socio-communautaires sont confrontés à certains nombre de difficultés qu'il convient de souligner (tableau VIII).

Tableau VIII: Contraintes liées au financement des projets de développement dans la Commune de Athiémé

Contraintes	
Etat défectueux du réseau routier	Les pistes de desserte rurales présentent une accessibilité limitée en raison de leur caractère défectueux et peu praticable en toute saison. En saison pluvieuses, les pistes sont difficiles d'accès et certains villages restent enclavés pendant trois à quatre mois. Ainsi, les activités économiques, notamment commerciales sont bloquées, ce qui entraîne la réduction du pouvoir d'achat des populations.
Incivisme fiscal	L'incivisme fiscal est le refus des populations de contribuer à la mobilisation des ressources nécessaires à la couverture des charges publiques. Cette attitude se justifie selon 89 % des personnes enquêtées par le fait qu'elles n'ont aucune information sur la destination de leurs contributions prélevées par les autorités locales. A cela, s'ajoutent les scandales financiers et l'affairisme qui viennent renforcer les populations dans leur conviction de se soustraire de la contribution à la couverture des charges publiques.
Caractère embryonnaire et artisanal du secteur industriel	Le caractère embryonnaire de l'industrie ne favorise pas l'attraction et le maintien de la population active ; ce qui limite les recettes. Cette situation justifie en partie le très faible investissement de la commune qui, par conséquent ne favorise pas le développement.

Source : Enquêtes du terrain, octobre 2018

De l'analyse du tableau VIII, il ressort que, dans la Commune de Athiémé, l'état défectueux du réseau routier, l'incivisme fiscal, le caractère embryonnaire et artisanal du secteur industriel, etc. constituent des difficultés à la mobilisation des ressources internes et externes pour le financement du développement local.

Cette situation, ajoutée au très faible potentiel d'investissement sont les principaux écueils au développement de la Commune.

Par ailleurs, le faible niveau de l'équipement marchand (marqué par un nombre élevé de vendeurs sans abris dans les marchés de la Commune, l'absence d'aménagement dans les marchés, et au niveau des gares routières) ne favorise pas non plus l'accès des acteurs économiques aux marchés d'écoulement de leurs produits.

Si les lois sur la décentralisation ont prévu la création de cadres de concertation entre les acteurs de développement, force est de constater qu'il n'existe pas de véritables cadres de concertation économiques entre le secteur privé et l'administration communale. Une telle situation ne favorise pas l'expression de l'engagement des élus locaux en matière de promotion du développement économique local, leur leadership étant plus politique que réellement économique. Ainsi, le traitement de la question de l'engagement des acteurs de la Commune en faveur du développement économique de la Commune montre que des efforts restent à fournir par les élus locaux pour répondre aux attentes de leurs administrés, des services déconcentrés et des acteurs économiques en la matière.

D'autres problèmes sont liés à la pauvreté des ménages, l'insécurité alimentaire et au non valorisation des potentialités locales. En effet, ces problèmes découlent de plusieurs facteurs notamment :

- la faible capacité financière de la Commune à faire face aux défis du développement local ;
- absence d'un cadre de concertation fonctionnel entre le secteur privé et l'administration communale ;

- la faible production agricole (faible rendement des cultures, non intégration de l'élevage dans le système de production) ;
- la faible rentabilité des activités des femmes dans les secteurs de post-récolte (stockage, transformation des produits agricoles, commercialisation) ;
- les difficultés d'accès aux crédits adaptés ;
- les potentialités agricoles peu valorisées, etc.

Dans le contexte actuel de décentralisation, une priorité absolue doit être accordée à la sensibilisation, à la transparence dans la gestion des affaires publiques, à la bonne gouvernance et aux réalisations concrètes, visibles pour le contribuable.

3.3. Entreprenariat en conseils pour la mobilisation des ressources dans la Commune de Athiémé

Les stratégies de financement élaborées ont été d'une efficacité certaine. Les valeurs sociétales qui caractérisent les différents groupes socio-culturels de la Commune de Athiémé ont favorisé et entretenu l'avis des populations à contribuer chaque fois qu'elles sont sollicitées à la réalisation des infrastructures socio-communautaires.

3.3.1. Conseils pour une amélioration du système de gestion des infrastructures socio-communautaires

Le mode de gestion des infrastructures socio-communautaire détermine leur durabilité. Pour améliorer le système de gestion actuelle, les collectivités locales devraient :

- mobiliser les ressources nécessaires pour couvrir régulièrement les charges récurrentes de fonctionnement des infrastructures ;
- assurer la pérennité des infrastructures réalisées en rendant disponible les ressources nécessaires pour faire face aux charges récurrentes ;

- assurer une gestion transparente des ressources pour gagner la confiance de la population afin qu'elle contribue d'avantage au financement des activités de développement ;
- confier les fonctions de gestion aux services de prestations suffisamment crédibles ou reconnus comme tels ;
- revoir le profil du prestataire en tenant compte de sa disponibilité réelle ainsi que ses qualités en termes d'efficacité et d'implication dans les initiatives de développement et de son niveau d'instruction.

Par ailleurs, une enquête pourrait être menée auprès des populations sur les tarifs à appliquer lors de l'exploitation des infrastructures. Les tarifs proposés seront amendés et corrigés par tous les acteurs, et définitivement fixés en tenant compte :

- de la prévision des dépenses qui pourront être directement couvertes ;
- de la qualité du service apporté ;
- des frais d'amortissement, etc.

Les collectivités locales devront également associer les acteurs privés aux organisations professionnelles ou aux associations des populations locales en vue d'un meilleur recouvrement des taxes et une bonne gestion des infrastructures socio-communautaires. Cette approche de gestion aidera les collectivités à mieux rentabiliser leurs investissements et à offrir certainement un service de qualité et durable aux populations.

3.3.2. Conseils pour les stratégies de mobilisation et de financement des initiatives nouvelles

La connaissance des secteurs de l'économie locale qui ne sont pas taxés est nécessaire pour renforcer les stratégies actuelles de mobilisation des ressources. Pour cela, il importe que les acteurs de développement et élus locaux réalisent des études en vue de cerner les articulations de l'économie de la Commune de Athiémé.

Au titre des mesures d'incitation des populations, il serait juste d'utiliser une bonne partie de cet argent pour améliorer leur cadre de vie. Elles paieront d'autant plus volontiers les impôts et taxes qu'elles en verront l'utilité de façon plus concrète et tangible. Ainsi, les projets qui seront financés grâce aux redevances récoltées devront préalablement faire l'objet d'une concertation approfondie entre les acteurs au développement et les contribuables.

En outre, la gestion de ces fonds doit être transparente, étant entendu que les membres du comité de gestion seront certainement d'une grande probité. Aussi, il faudrait évaluer la stratégie selon une périodicité bien définie.

Cette évaluation permettra de corriger les insuffisances desdites stratégies lorsqu'elles existent. Du reste, il serait aussi indispensable que la Commune élabore un Plan Local de Développement comme l'indique la figure 8.

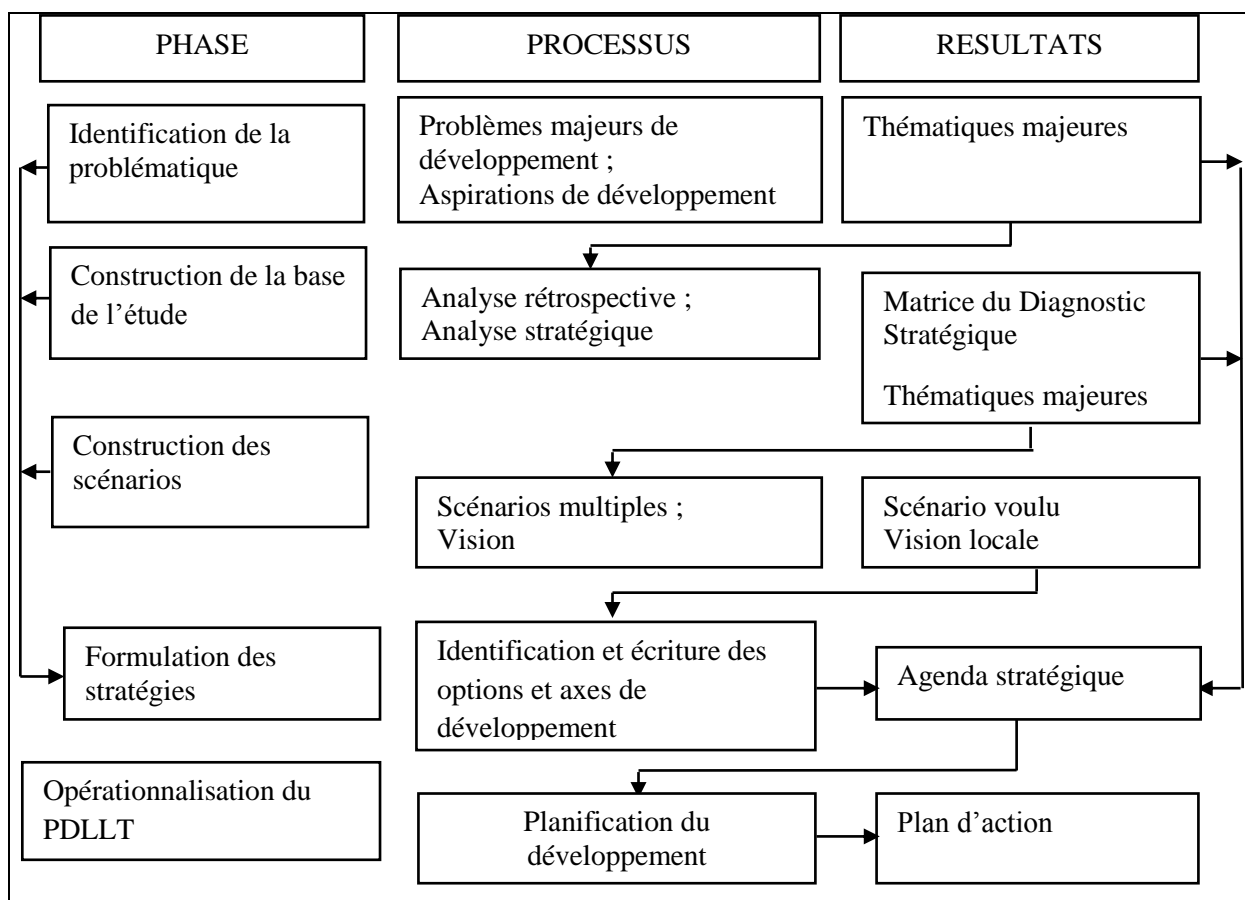


Figure 8:Processus d'élaboration d'un PLD de la Commune de Athiémé

Source : Adapté de Ogouwalé 2002 et enquête de terrain 2018

Le Plan Local de Développement (PLD) sera élaboré sur une période de cinq ans et intégré dans le Plan Communal de Développement de la Commune de Athiémé ; ceci dans le cadre d'une synergie globale des actions dans la commune.

3.3.3. Gouvernance locale et citoyenneté

Une bonne gouvernance locale peut inciter les communautés à s'informer, à participer et même à faire des propositions de bonne gestion des ressources financières et de financement des infrastructures socio-communautaires. Cette formule de consensus et de confiance mutuelle permet aux citoyens d'aller au-delà du simple paiement de leurs taxes et impôts pour faire des contributions spécifiques afin de réussir certains investissements jugés vitaux.

La gestion participative et transparente des ressources financières locales est un levier important qui soutient durablement l'augmentation substantielle du taux de recouvrement des recettes fiscales et non fiscales tout en créant un climat de confiance et de collaboration fructueuse entre les acteurs locaux.

Le cadre législatif et réglementaire de la mobilisation des ressources stipule que les services techniques de la Mairie ont le devoir et l'obligation d'appuyer la Commune dans l'identification, la mobilisation et surtout la gestion des recettes fiscales et non fiscales. Selon ce principe, les services techniques de la mairie doivent nécessairement produire des résultats (même chiffrés) vis-à-vis de la commune dans le cadre de la mobilisation et la bonne gestion des ressources financières internes. Mais, profitant de la résistance de l'appareil d'Etat à l'égard du transfert de compétences et de la confusion générale par rapport au respect des principes de la décentralisation, les services financiers de l'Etat comprennent leur rôle dans la commune comme un appui qui n'est accordé que lorsque c'est possible pour eux. Ainsi, les élus locaux ne maîtrisant pas entièrement leur droit par rapport à la décentralisation, par manque de formation

et/ou de volonté de s'informer, se contentent du peu d'appui reçu çà et là des services techniques.

Au-delà du comportement de ces élus locaux, l'insuffisance de l'appui des services techniques s'explique encore et toujours par la mauvaise préparation de l'Etat à assurer un accompagnement efficace et durable de la décentralisation. Au regard du rythme et des effets de l'appui de l'Etat à l'opérationnalisation de la décentralisation, l'application rigoureuse de cette règle de recevabilité n'est pas pour demain.

La recevabilité des agents des services financiers de la commune est tout simplement liée à la volonté des responsables de réaliser une gestion financière transparente en conformité avec les textes de loi, en assurant l'élaboration et l'actualisation régulière du fichier informatisé des contribuables de la commune. La mise en place d'un système de compte rendu régulier de l'état d'exécution du budget, la fixation des montants recouvrables des recettes non fiscales de la Commune assortie d'un mécanisme de suivi-évaluation participatif et transparent qui, à chaque fin d'année, permettent d'organiser une rencontre publique autour des prévisions, sanctionnée par la décision d'encourager les meilleurs collecteurs et contribuables, de punir les mauvais payeurs et collecteurs.

A chaque fois que ce dispositif s'est ajouté à la participation réelle des citoyens et à la gestion des ressources financières de la commune, le résultat s'est révélé positif et durable en thème d'augmentation des ressources financières internes mais aussi externes.

3.4. Fiche du projet d'insertion professionnelle

Cette fiche présente un projet d'entrepreneuriat en conseils pour la mobilisation des ressources locales en vue de l'accélération du processus de développement local.

➤ Fiche du projet

Titre du projet	Structure entrepreneurial spécialisé en production de conseils en vue d'accroître la capacité des Communes à mobiliser des ressources et à réaliser des infrastructures pour le développement local.
Type du projet	Projet social
Structures impliquées	Service des Volontaires de l'Université de Abomey-Calavi (SVUAC) et les mairies etc.
Chargé de l'exécution du projet (promoteur)	Félicien GBEGNON
Champ géographique du projet	Commune de Athiémé
Secteur d'activité	Mobilisation et financement des ressources pour le développement local
Public cible	Les acteurs de mobilisation des ressources financières et de financement
Périodicité du projet	Permanent
Suivi du projet	Euloge OGOUWALE, Félicien GBEGNON

➤ Description du projet

Contexte et justification du projet	Au cours des années 1990 et 2000, plusieurs pays africains se sont engagés dans le processus de la décentralisation administrative et politique avec un désengagement des Etats et une montée des dynamiques locales. La décentralisation permet un renforcement de la démocratie dans l'administration par le pouvoir de décision autonome, un développement des collectivités dans le domaine économique, social et culturel, grâce à l'initiative locale et enfin l'exercice effective du pouvoir par les représentants de la collectivité décentralisée (Dossou, 2001). C'est ainsi que le Bénin a adopté les bases de la décentralisation régie par la loi n° 97-028 portant organisation de l'administration territoriale en
--	--

République du Benin, la loi n° 97-029 relative à l'organisation des Communes en République du Benin, et la loi n° 98- 007 du 15 janvier 1999 concernant les régimes financiers des Communes.

Ces lois ont permis aux Communes de jouir pleinement de leur autonomie financière et de mobiliser des ressources pour financer leur propre développement. Ainsi, on assiste à un accroissement à la base qui nécessite l'institutionnalisation du système de planification participative décentralisée et de procédures de mise en œuvre de développement locale en vue d'apporter des réponses aux problèmes prioritaires grâce à l'action des forces vives locales et à la mobilisation des ressources locales ainsi que la capacité des leaders à mobiliser les ressources avec les autorités locales (Weinsou, 2002). Mais la difficulté des Communes à mobiliser les ressources nécessaires, constitue un problème fondamental de leur développement (Igué, 1995).

A la suite de la recherche dont l'objectif est de contribuer à une meilleure connaissance de la mobilisation des ressources dans la Commune de Athiémé en vue de l'accélération du processus du développement local, il en est ressorti des résultats concluants. En effet, la Commune mobilise ses ressources par deux stratégies : l'utilisation des valeurs inactives et la quittance. Les ressources mobilisées servent dans la mise en œuvre des projets de développement et dans la construction des infrastructures. Cependant, il en ressort aussi de l'étude que la mairie priorise les infrastructures communautaires, scolaires et marchandes et que la part des recettes budgétaires allouées aux dépenses d'infrastructures est faible soit environ 30 % des recettes de fonctionnement. Cet état de choses s'explique par un certain nombre de facteurs handicapant la mobilisation des ressources dont entre autres l'incivisme fiscal et les facteurs qui compromettent la capacité de la mairie dans la mise en œuvre et dans la gestion des infrastructures. Tous ces facteurs bloquants, freinent l'accélération du processus de développement locale de la Commune de Athiémé.

En conséquence, en se fondant sur les résultats de la recherche et vue la nécessité de la mise en œuvre d'une Expertise pouvant accompagner les mairies dans la réalisation de leurs objectifs de développement en amont, il est impérieux de concevoir une entreprise de production de conseils aux Communes c'est-à-dire un cabinet ou une structure entrepreneurial spécialisé en production de conseils en vue d'accroître la capacité des Communes à mobiliser des ressources et à réaliser des infrastructures pour le développement local.

Objectif général du projet	L'objectif général de ce projet est de contribuer à une meilleure connaissance de la mobilisation des ressources dans la Commune de Athiémé en vue de l'accélération du processus du développement local
Objectifs spécifiques	<p>De façon plus spécifique, il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - accroître la capacité des Communes à mobiliser leurs ressources propres ; - accroître la capacité des Communes à construire des infrastructures en vue de l'accélération du processus du développement local, - améliorer la capacité d'autofinancement ; - renforcer les capacités des acteurs impliqués dans le recouvrement des taxes et impôts ; - sensibiliser et impliquer la population dans le processus de recouvrement ; - étudier la rentabilité des infrastructures marchandes ; - assurer la bonne gestion des ressources mobilisées.
Activités du projet	<p>Les activités du projet se déclinent comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - encadrement des agents collecteurs ; - organisation des séances de sensibilisation de la population sur l'enjeu des impôts et taxes ; - élaboration des démarches d'évaluation de l'efficacité des programmes d'actions et de l'efficience des modes d'organisation et de gestion des Collectivités locales et de leurs structures opérationnelles dans le souci de rechercher l'amélioration des performances ; - communication autour de la gestion transparente des ressources et la reddition des comptes ; - initiation de formations modulaires sur le civisme fiscal ; - conseils pour un recouvrement efficace des ressources ; - conseils pour une bonne gestion des ressources mobilisées.
Démarche de projet	<p>La démarche du projet consistera à identifier les Partenaires Techniques et Financiers nationaux et internationaux des. Elle prendra en compte les différentes procédures et informations obtenues auprès de ces partenaires pour son démarrage.</p> <p>Elaboration des démarches d'évaluation de l'efficacité des programmes d'actions et de l'efficience des modes d'organisation et de gestion des Collectivités Locales et de leurs structures opérationnelles dans le souci de rechercher l'amélioration des performances.</p>
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - la capacité des Communes à mobiliser leurs ressources propres soit efficace ; - la capacité des Communes à construire des infrastructures en vue de l'accélération du processus du développement local soit efficace, - la capacité d'autofinancement soit amélioré ; - les capacités des acteurs impliqués dans le recouvrement des taxes et impôts soient renforcées; - la population dans le processus de recouvrement soit sensibilisée et

	impliquée ; - la rentabilité des infrastructures marchandes ; assurer la bonne gestion des ressources mobilisées soit étudié.
--	---

❖ **Moyens à mettre en œuvre**

Ressources matérielles et autres besoins	Location de la salle de formation et frais d'électricité (560 000 F pour 1 an) ; achat de deux (02) ordinateurs (600 000 F) ; achat d'une imprimante (60 000 F) ; achat d'une photocopieuse (500 000 F) ; achat d'un vidéoprojecteur (400 000 F) ; achat de cinq (05) cartons de papier Ram (A4) (50 000 F) etc.
Budget du projet	Le démarrage du projet sera subordonné à un budget 1 720 000 FCFA

La figure 9 présente le récapitulatif de l'analyse des résultats par le modèle SWOT qui combine les forces, les faiblesses (facteurs internes) des stratégies endogènes de financement du développement local dans la Commune de Athiémié ; les opportunités et menaces (facteurs externes).

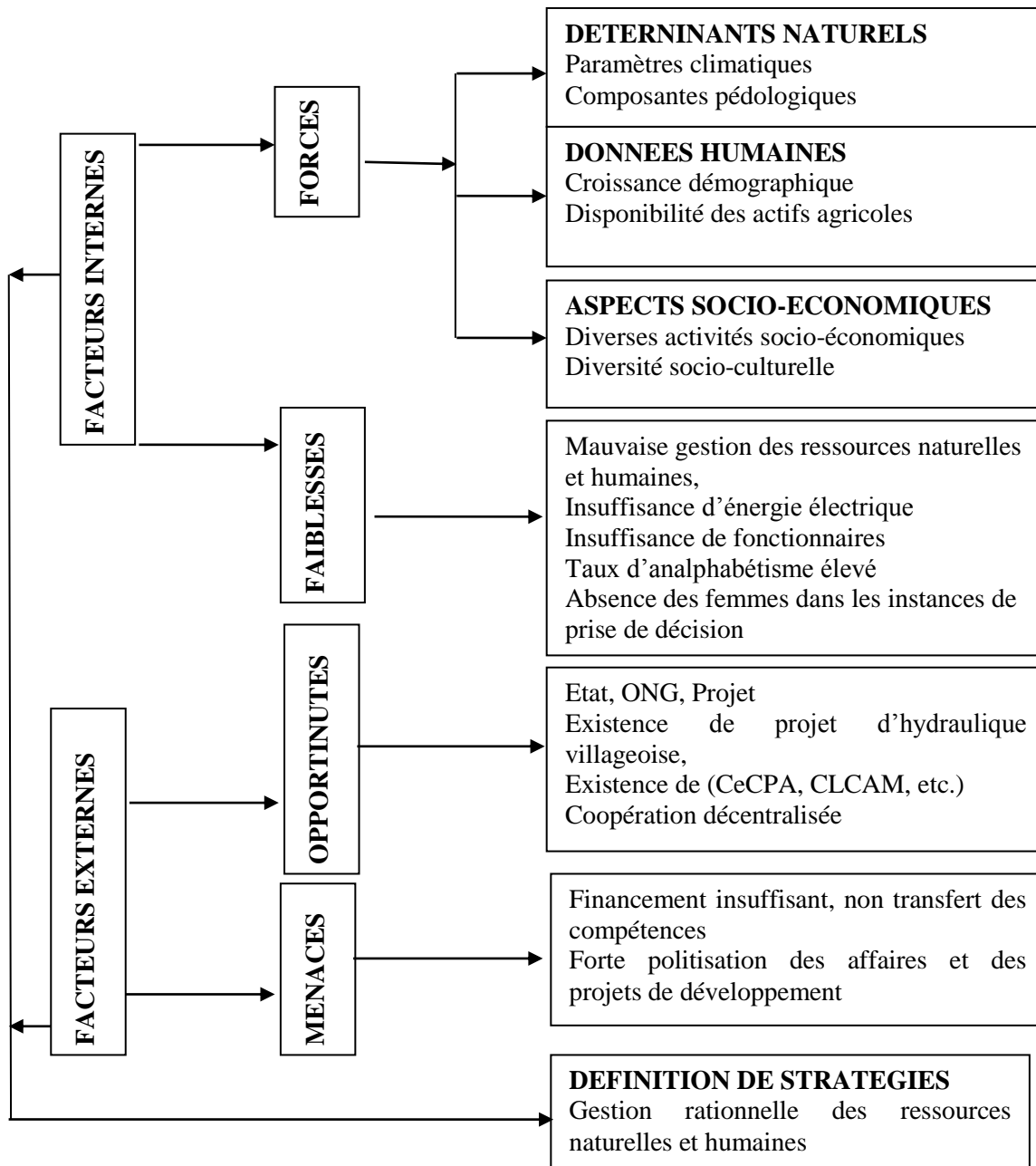


Figure 9:Modèle SWOT appliqué à l'étude des atouts et contraintes du développement local dans la Commune de Athiémé
Source : Enquête de terrain, octobre 2018

Les mesures de renforcement des stratégies jugées crédibles ont été proposées en tenant compte de la particularité du milieu et de la spécificité socio-économique du secteur de l'étude. Les mesures destinées à maximiser et à renforcer les stratégies efficaces ont été proposées à la lumière des données de terrain. L'analyse du contexte géographique a permis d'appréhender les atouts naturels et humains de l'économie dans la Commune de Athiémé.

Conclusion

Au terme de cette étude, il ressort que depuis l'avènement de la décentralisation, les populations de la Commune de Athiémé sont dans une dynamique perpétuelle de prise en charge des questions du développement de leur localité à travers plusieurs initiatives soutenues par les partenaires (projets, ONG) qui interviennent dans une approche participative.

La plupart des initiatives sociocommunautaires sont prises par les populations elles-mêmes qui se mobilisent pour trouver le financement. Des différentes stratégies sont préconisées pour la réalisation de telles ou telles initiatives. Depuis l'avènement de la décentralisation, plusieurs infrastructures socio communautaires surtout scolaires ont été réalisées.

De façon générale, deux types de financement sont identifiés autour des projets de réalisation:

- un financement local qui provient de la partie administrative (Mairie et bureau de l'arrondissement) et des communautés bénéficiaires. La participation communautaire s'exprime en termes de souscriptions ou d'apport de matériaux de construction comme le sable, les gravillons, les madriers, l'eau, etc. Les communautés à la base font également des dons et mobilisent des ressources pécuniaires pour financer les ouvrages socio-communautaires. Leur contribution varie selon la nature du projet et dépasse rarement 8 %. Il faut également noter que ce sont ces mêmes populations qui paient les taxes qui servent à alimenter les caisses du bureau de l'arrondissement ;
- un financement extérieur qui provient de l'Etat à travers le fonds FADEC et des partenaires techniques et financiers (CTB, FIDA au Bénin, etc.). Il faut préciser à ce niveau que l'apport surtout financier de ces partenaires se fait sur la base d'un accord qui définit la part de contribution financière ou matérielle (généralement 5 à 10 %) que la population doit déboursier pour qu'elle se sente

plus impliquée dans la réalisation des ouvrages, dans leur gestion et surtout pour leur pérennisation.

En ce qui concerne les modes de gestion, trois types d'acteurs sont impliqués dans le système élaboré. D'un côté, il y a la collectivité, de l'autre, ceux qui assurent les services. A ces deux s'ajoutent le comité de suivi de gestion, composé généralement des usagers, des personnes ressources et des représentants de l'Association de développement. La difficulté de suivre les recettes et les dépenses, la faible motivation de certains acteurs constituent les limites de ces modes de gestion élaborés.

Par ailleurs, le développement de la Commune de Athiémé se heurte à de nombreux obstacles au nombre desquels il convient de citer :

- la mauvaise gestion des ressources;
- les querelles politiques qui entravent la conjugaison des efforts des ressortissants de la localité ;
- l'insuffisance de moyens financiers.

Pour un meilleur financement des initiatives de développement, les acteurs doivent renforcer les mécanismes de gestion des infrastructures socio-communautaires et créer davantage un environnement propice à stimuler la volonté des citoyens à s'acquitter de leurs obligations fiscales pour un meilleur développement de la Commune.

Dans cette perspective, les travaux futurs porteront sur le sujet intitulé : *«Financement et principaux rôles des acteurs pour une gestion efficace et durable des infrastructures socio communautaire dans le département du Mono».*

Bibliographie

1. Aboubakar H. (2000) : Gestion de la ville de Cotonou : Evolution et perspective. Mémoire de maîtrise de Géographie, UNB, FLASH, 82 p.
2. Adjaho A. (2002) : Accès des collectivités locales africaines à l'emprunt et aux marchés financiers. In PDM, Actes de réunion scientifique « AFRICITE 2002 », pp 33-38.
3. Afouda F., Akindele A., et Yabi I. (2014) : Production agricole dans la Commune de Athiémé : vulnérabilité aux contraintes climatiques et possibilités d'adaptation. Les Cahiers du CBRST N°2, pp. 124-144.
4. Agbéssi H. J. (2001) : Gestion des services d'intérêt collectif mis en place par les sous-préfectures de Dassa-Zoumé dans le cadre du Programme et promotion du Développement Local des collines. Mémoire de maîtrise de Géographie, UAC, FLASH, 85 p.
5. Akpinfa E. D. (2001) : Gestion des services d'intérêt collectif mis en place par les Sous-préfectures de Glazoué et de Ouèssè dans le cadre du Programme et promotion du Développement Local des Collines (P.D.L. - Collines). Mémoire de Maîtrise de géographie. UAC/FLASH. 59 p.
6. Amétonou K. G. (2002) : Perspectives de financement du développement local au Bénin : cas de la commune de Dogbo. Mémoire de DESS, 50 p.
7. Bani G. (2006) : Monographie de la Commune de Athiémé, 53 p.
8. Banque mondiale, (1996), « Rapport sur le développement dans le monde », combattre la pauvreté, Paris, éd. ESKA.
9. Beaud J-P.et Marien B. (2003) : Guide pratique pour l'utilisation de la statistique en recherche : cas des petits échantillons. Agence Universitaire de la Francophonie, Québec, 47 p.
10. Bertome J. et Mercoiret, J. (1992) : Planification du développement local. Paris, CIEPAC, 343 p.
11. Bio Bigou B. L. (1990) : Equipements et Infrastructures dans le Zou : Ouèssè - Savè - Glazoué - Savalou - Djidja – Zakpota, Cotonou, 47 p.

12. Boko J. (2005) : Forum des organisations de la société civile de la commune de Houéyogbé, rapport de forum, 29 p.
13. Boukari B. S. (2001) : La coopération décentralisée et le développement local : cas de la coopération Eveux-Djougou. Mémoire de Maîtrise de géographie, UAC, FLASH, 74 p.
14. Camara C. (1971) : L'organisation de l'espace géographique dans les villes Yoruba : l'exemple d'Abeokuta. In Annales de géographie n° 429 pp 29-40.
15. Chabi G. (2011) : Stratégies endogènes de financement du développement communautaire dans la commune de Kouandé. Mémoire de maîtrise de Géographie, UAC, FLASH, 82 p.
16. Chambers R. (1990) : Développement rural : la pauvreté cachée. Paris, Edition Karthala, 228 p.
17. Dady N. (2010) : Stratégies endogènes de financement du développement communautaire dans la commune de Sô-Ava. Mémoire de maîtrise de Géographie, UAC, FLASH, 98p.
18. Dagbégnon G. M. (2000) : Guide méthodologique sur les modes de gestion des services publics locaux. Maison des Collectivités Locales, Cotonou, 65 p.
19. Dangnon M. V. (2007) : La décentralisation du Bénin. Mémoire d'un premier quinquennat, Edition Tundé, 127 p.
20. Dossou C. (2000) : Décentralisation, déconcentration, découpage territorial : ce qu'il faut savoir. Cotonou, Bénin, 33 p.
21. Dubois O. (2006) : Financement des communes et développement territorial durable en Région wallonne: quelles contraintes pour les communes ? Union des Villes et Communes de Wallonie, 15 p.
22. ECVR₂ (2001) : Profil de la pauvreté rurale et caractéristique socio-économique des ménages ruraux : synthèses des Départements. Cotonou, 84 p.

23. Edwar V. K. (1992) : Les défis du développement de l'Afrique. Discours du Vice-président de la Banque Mondiale, 97 p.
24. Fado A. B. et Todé, E. H. (1999) : Amélioration du système de collecte et de contrôle des droits de places et autres taxes dans les marchés gérés par la Société de Gestion des Marchés Autonomes (SOGEMA) au Bénin. Mémoire de maîtrise es Science Economique., UNB, FASJEP, 97 p
25. Fafeh K.E.A. (2009) : Contrat agricole et ses effets sur la performance de production vivrière dans la Commune de Athiémé, Mémoire présenté pour l'obtention du diplôme d'Ingénieur Agroéconomiste, FSA, UAC, Abomey-calavi, Bénin, 68p.
26. Floquet A. et Mongbo R. (1992) : Le diagnostic concerté des modes de gestion des ressources naturelles (RRA). Cotonou – GTZ, 76 p.
27. Hassane I. A. (2004) : Collectivité locale et Planification, module de formation, Ouagadougou, PRAT-IPD/AOS, 15 p.
28. Hélou F. (2012) : Stratégies endogènes de financement du développement local dans l'arrondissement d'Adjahonme (Commune de Klouekanme). Mémoire de maîtrise de Géographie, UAC, FLASH, 69 p.
29. Ilboudo E. K. et Dembélé A. (1995) : Colloque sur le financement du développement communal. ENAM, Fondation HANS SEIDEL Ouagadougou, 10 p.
30. INSAE (2013) : Résultats provisoires du quatrième recensement général de la population et de l'habitat, 35 p.
31. INSAE (2003) : Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH3). Cotonou, MPPD/INSAE, 234 p.
32. Institutions et Développement (2007) : Conception du Fonds d'Appui au Développement des Communes (FADeC). Phase 1 de l'étude, 178 p.
33. Jacob J.-P. et Lavigne D. P. (1994) : Les associations paysannes en Afrique organisation et dynamiques, Edition Karthala, Paris-France, 108 p.

34. Johnson G., Scholes K., Whittington R., Frery F. (2008) : Stratégies, 8^e édition, Pearson Education, 8p
35. Katalyn S. (1997) : Formes traditionnelles et contemporaines de participation locale et d'autonomie en Afrique, Edité par Wilhelm Hofmeister et Ingo Scholz, 134 p.
36. KIT et SNV-Bénin (2006) : Démystifier la Planification, Appropriation du Processus de Développement Communal au Bénin, KIT –Amsterdam, 45 p.
37. Koudokpon M. (2011): Stratégies endogènes de financement du développement local dans l'arrondissement d'Azové. Mémoire de maîtrise de Géographie, UAC, FLASH, 76 p.
38. Labie F. (1995) : Finance locale. Paris, Dalloz, 15 p.
39. Le Municipal (2006) : Décentralisation au Bénin, le bilan de trois ans de vie des communes, le Quid de la décentralisation 2006, 5 p.
40. Mairie de Kétou (2010) : Plan de développement communal, période 2008-2012, 78 p.
41. Maman, E. (2000) : Décentralisation et Enjeux de Développement d'une Région Enclavée : cas de la Commune de Sinendé ; Mémoire de Maîtrise de géographie, DGAT/ FLASH/UAC, 99 p.
42. MCL (2000) : Dynamique locale : N°002. Pour un développement local durable : la coopération décentralisée Sud-Sud. 33 p.
43. MISAT (1993) : Etats Généraux de l'Administration Territoriale. Cotonou, 208 p.
44. Mission de Décentralisation (2002) : Recueil des lois sur la décentralisation, 56 p.
45. Moyédé S. (2011): Apport des groupements féminins à la lutte contre la pauvreté dans la commune de Pobè. Mémoire de maîtrise de Géographie, UAC, FLASH, 81 p.

46. Ogouwalé E. (2002) : Stratégies endogènes de financement et de gestion de développement local dans l'Arrondissement de Kilibo. Mémoire de maîtrise professionnelle, UAC, FLASH, 84 p.
47. PDC (2010) : Plan de Développement Communal de Kétou 2011-2015. Mairie de Kétou, 92 p.
48. PDM (2001) : Gérer l'économie localement en Afrique. Manuel ECOLOC – Evaluation et perspectives de l'économie locale. Club du Sahel, 63 p.
49. Petit Larousse(2011) : Dictionnaire français (petit Larousse illustre), 6302p
50. PNDC (2002) : Le développement à la base. Cotonou. 92 p.
51. PNDC (1998) : Le développement à la base. Cotonou, 95 p.
52. PNUD (2006) : Le Financement du Développement Humain : Rapport sur le développement humain, 98 p.
53. PRODECOM (2006) : La décentralisation en marche. Cotonou, Editorial, 31 p.
54. Sardan J. (1995) : Anthropologie et développement : Essai socio-anthropologie du changement social. Edition Khartala, 365 p.
55. Sawadogo, R. A. (2001) : L'Etat africain face à la décentralisation, Paris, Edition Karthala, 53 p.

Liste des figures

Figure 1	: Cadre conceptuel du modèle SWOT appliqué à l'étude des atouts et contraintes du développement local dans la Commune de Athiémé	23
Figure 2	: Situation géographique et administrative de la Commune de Athiémé	26
Figure 3	: Moyenne mensuelle des pluies de 1985 à 2016	27
Figure 4	: Types de sols dans la Commune de Athiémé	29
Figure 5	: Evolution de la population de 1992 à 2013	31
Figure 6	: Contribution des acteurs dans le réaménagement du bâtiment de la mairie	39
Figure 7	: Contribution des différents acteurs à la réalisation des infrastructures marchandes	43
Figure 8	: Processus d'élaboration d'un PLD de la Commune de Athiémé	53
Figure 9	: Modèle SWOT appliqué à l'étude des atouts et contraintes du développement local dans la Commune de Athiémé	60

Liste des tableaux

Tableau I	: Synthèse de la recherche documentaire	19
Tableau II	: Répartition des enquêtés par village	21
Tableau III	: Propriétés physiques et intérêts agronomiques des sols	30
Tableau IV	: Rôles des structures de financement du développement local et leurs domaines d'intervention	36
Tableau V	: Partenaires Techniques et Financiers (PTF)	37
Tableau VI	: Infrastructures scolaires et contribution de chaque partenaire	41
Tableau VII	: Magasin réalisés dans l'arrondissement de Adohoun	43
Tableau VIII	: Contraintes liées au financement des projets de développement dans la Commune de Athiémé	49

Liste des photos et des planches

Photo 1	: Association bananier et maïs à Adohoun	33
Photo 2	: Nouveau bâtiment de la mairie	39
Photo 3	: Magasin réalisés dans l'arrondissement de Adohoun	42
Photo 4	: Centre de santé réalisés dans la Commune de Athiémé	44
Photo 5	: Route Nationale Inter Etat dans la Commune de Athiémé	45
Planche 1	: Tas de banane plantain exposés au bord de la voie à Sèvotinou (1.1) et à Adamè (1.2) dans l'arrondissement de Adohoun	34
Planche 2	: Infrastructures scolaires réalisées à Zounhouè (2.1) et latrine (2.2)	40

Annexes

Questionnaire 1

Le présent questionnaire a pour but d'appréhender les stratégies endogènes de financement des infrastructures socio communautaires dans la Commune de Athiémé

Groupes cibles : Populations, Autorités locales, Partenaires au développement

1. Mise en place des infrastructures socio communautaires et stratégies de financement dans la Commune de Athiémé

1.1. Liste des initiatives de développement dans la Commune

Infrastructures réalisées	Situation géographique	Structures partenaires dans la réalisation	Années de réalisation
Maison des jeunes			
Maternité			
Ecole primaire			
CEG			
Hydraulique villageoise			
Latrines			
Autres			

1.2. Stratégie de financements des infrastructures dans la Commune

Infrastructures réalisées	Montant global de réalisation	Part de financement des structures partenaires	Financement local	Autres sources de financements
Maison des jeunes				
Maternité				
Ecole primaire				
CEG				
Hydraulique villageoise				
Latrines				
Autres				

1.3. Quelles sont les natures de participation des populations

Natures de participation	Infrastructures réalisées	Taux de participation
Participation en nature (ramassage de sable, approvisionnement en eau du chantier, etc.)		
Participation financière		
Etc.		

2. Gestion locale des infrastructures socio communautaires dans la Commune de Athiémé

2.1. Comment appréciez-vous la gestion des infrastructures réalisées

	Description du mode de gestion	Appréciation de la gestion	
		Bonne	Mauvaise
Maison des jeunes			
Maternité			
Ecole primaire			
CEG			
Hydraulique villageoise			
Latrines			

2.2. Quels sont les causes de cette situation évoquée en 2.1

--

2.3. Propositions pour une meilleure gestion des infrastructures socio communautaires dans la Commune de Athiémé

--

3. Catégorisation des acteurs au développement

Catégories d'acteur		Description des institutions ou des projets représentant chaque catégorie d'acteur
Etat		
Collectivités locales et coopération décentralisée		
PTF		
Autres acteurs	Groupements de femmes	
	ADV	
	ONG	
	Diaspora	

4. Contraintes liées au financement du développement local

4.1. Contraintes liées à la mobilisation des ressources

--

4.2. Accessibilité et état des pistes de desserte rurale (citer quelques pistes de desserte stratégique mais impraticable)

--

4.3. Autres contraintes

Nom :

Prénoms :

Profession

Villages

Questionnaire 2

Groupes cibles : Membres du bureau de l'Association du développement

1. Initiatives des activités de l'Association de Développement

1.1. Quelles sont les activités de l'Association de développement de votre localité ?

--

1.2. Quelles sont les actions spécifiques menées dans le cadre du développement local de la localité ?

Actions spécifiques	Années

2. Vision prospectives de l'Association

2.1. Quelles sont les actions qui sont programmées dans le futur

Actions à mener	Horizon

2.2. Proposition pour un développement local réel de la Commune

--

Nom :

Prénoms :

Profession :

Villages :

Table des matières

Sommaire	2
Dédicace	3
Sigles et acronymes	4
Remerciements	5
Résumé	6
Abstract	6
Introduction	7

CHAPITRE I ETAT DE CONNAISSANCES, CLARIFICATION DES CONCEPTS, PROBLEMATIQUE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE

1.1. Etat des connaissances	9
1.2. Clarification des concepts	12
1.3. Problématique	14
1.3.1. Justification du sujet.....	14
1.3.2. Hypothèses de travail	17
1.3.3. Objectifs de recherche.....	17
1.4. Approche méthodologique	18
1.4.1. Données utilisées.....	18
1.4.2. Collecte des données	18
1.4.2.1. Recherche documentaire	18
1.4.2.2. Enquêtes de terrain.....	19
1.4.3. Traitement des données et analyse des résultats	22

CHAPITRE II STRATEGIES DE MOBILISATION ET DE FINANCEMENT DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT INITIES ET REALISES DANS LA COMMUNE DE ATHIEME

2.1. Situations géographique et administrative de la Commune de Athiémé	25
2.2. Facteurs du développement dans la Commune de Athiémé	27
2.2.1. Caractéristique climatique et réseau hydrographique	27
2.2.2. Caractéristiques pédologiques de la Commune de Athiémé.....	28
2.2.3. Facteurs démographiques.....	30
2.2.4. Activités agricoles	32
2.3. Stratégies de mobilisation et de financement des projets de développement initiés et réalisés dans la Commune de Athiémé	35
2.3.1. Acteurs au développement dans la Commune de Athiémé.....	35
2.3.1.1. Gouvernement et structures publiques déconcentrées	35
2.3.1.2. Projets et Partenaires Techniques et Financiers (PTF).....	36
2.3.1.3. Collectivités locales et coopération décentralisée	37
2.3.1.4. Autres acteurs de développement de la Commune de Athiémé.....	38

2.4. Stratégies de mobilisation des ressources et de financement des infrastructures socio-communautaires	38
2.4.1. Mobilisation des ressources liées au fonctionnement de la Commune	38
2.4.2. Financement des équipements administratifs	39
2.4.3. Financement des infrastructures et autres initiatives de développement éducatif	40
2.4.4. Financement des équipements marchands	42
3.2.5. Financement des équipements sanitaires	44
3.2.6. Financement des infrastructures de transport	45

**CHAPITRE III CONTRAINTES LIEES AU FINANCEMENT DU
DEVELOPPEMENT LOCAL ET ENTREPRENARIAT EN CONSEILS POUR LA
MOBILISATION DES RESSOURCES DANS LA COMMUNE DE ATHIEME**

3.1. Modes de gestion des infrastructures socio-communautaires	47
3.1.1. Mode de gestion des ouvrages hydrauliques	47
3.1.2. Gestion des infrastructures marchandes	48
3.2. Contraintes liées au financement des projets de développement de la Commune de Athiémé	49
3.3. Entreprenariat en conseils pour la mobilisation des ressources dans la Commune de Athiémé	51
3.3.1. Conseils pour une amélioration du système de gestion des infrastructures socio-communautaires	51
3.3.2. Conseils pour les stratégies de mobilisation et de financement des initiatives nouvelles	52
3.3.3. Gouvernance locale et citoyenneté	54
3.4. Fiche du projet d'insertion professionnelle	56
Conclusion	61
Bibliographie	63
Liste des figures	68
Liste des tableaux	68
Liste des photos et des planches	68
Annexes	69
Table des matières	73